

Institut de recherche sur le Maghreb contemporain

Bulletin trimestriel

juin - juillet

2 0 1 3

N° 12

LA LETTRE DE L'IRMC

Sommaire

2 Editorial

3 Présentation de programme

Jérôme HEURTAUX : *Recompositions et reconversions des élites tunisiennes . Sociologie d'un changement de régime*

Enrique KLAUS : *Transitions politiques et transitions médiatiques au Maghreb*

Imed MELLITI : *Economies morales et légitimités politiques au Maghreb. Perspectives comparées sur les sentiments d'injustice et le bien commun*

11 Axes de recherches

Angela ALAIMO, Michele COLETTI, Alessandra SCROCCARO : *Modèle de développement et dynamique de redéploiement des entreprises italiennes dans la Tunisie post-Ben Ali*
Mourad MAHMOUDI : *Intention entrepreneuriale au Maghreb : Approche comparative auprès des étudiants Algériens, Tunisiens et Marocains*
Anne BOUHALI : *Commerce transnational et recompositions urbaines de deux places marchandes*

Djaouida LASSEL : *L'Algérie au temps des femmes ! Le deuxième sexe au centre des réformes politiques*
Souhir MEDINI : *De la Umma islamique à la nation tunisienne ?*

Aurore MOTTET : *Relations inter-ethniques et attente : le cas du camp de transit de Choucha en Tunisie*

20 Comptes rendus d'activités

Stéphanie POUESSEL : *Anthropologie politique des langues*

Alia GANA, Benjamin FOUILLEN : *Concurrences et conflits pour l'usage de l'eau en Tunisie : Etude de cas dans la région du Cap Bon*

25 Lieux de recherches

26 Bibliothèque

36 Activités scientifiques

38 Publications de l'IRMC



Karima Dirèche
direction@irmcmaghreb.org



Directrice de l'IRMC
Chargée de recherches
au CNRS en histoire
contemporaine

La nouvelle direction portée par Karima Dirèche a pris ses fonctions le 2 septembre 2013. Elle s'inscrit, bien entendu dans la continuité des travaux impulsés par la direction précédente mais elle arrive aussi avec un projet de centre porté par les effets de la Révolution tunisienne.

Par l'effet (heureux) conjugué du hasard et certainement d'une volonté du Conseil scientifique, les trois nouveaux chercheurs affectés à l'IRMC en septembre 2013, en même temps que la nouvelle directrice, sont tous porteurs d'un programme de recherche qui s'inscrit dans des problématiques sociétales et politiques posées par les changements politiques

(Changements politiques et transformations médiatiques au Maghreb; Recompositions et conversions des élites tunisiennes. Sociologie d'un changement de régime ; Economies morales et légitimités politiques au Maghreb. Perspectives comparées sur les sentiments d'injustice et le bien commun).

Ces nouveaux projets impulsent par eux-mêmes une cohérence scientifique défendue par la nouvelle direction. Ils permettent aussi une véritable concertation collective du projet scientifique de l'institution qui porte un projet de connaissances et de production de savoirs sur la Tunisie actuelle. Bien entendu, les autres projets de recherche qui ne s'inscrivent pas dans cet affichage « prioritaire » bénéficient de toute l'attention et l'intérêt de l'institution. Les chercheurs associés et les doctorants dont les terrains de recherche (anthropologie de la santé, études urbaines, sociologie des minorités, socio-linguistique, sociologie des entreprises, espaces économiques émergents, histoire moderne et contemporaine...) apportent une contribution considérable aux activités du centre, participent pleinement à la

programmation des manifestations et sont inscrits dans la politique de budgétisation de l'IRMC.

Le contenu de la *Lettre* est à la l'image de ces nouvelles dynamiques. Il présente à la fois les problématiques des nouveaux programmes ambitieux qui viennent booster le champ réflexif et analytique de l'IRMC et de sa communauté scientifique dans une perspective socio-juridique et de sciences politiques consacrée à différentes dimensions des transformations socio-économiques, politiques, médiatiques, linguistiques de la Tunisie et des autres pays du Maghreb. Et il exprime les premiers résultats de travaux prometteurs menés par des jeunes chercheurs et doctorants boursiers italiens, algériens et français. En cela, l'IRMC est bien cette plate-forme collaborative productrice de connaissances, à l'écoute compréhensive de l'actualité sociale et politique et accompagnant les jeunes doctorants et boursiers dans leurs premiers pas de la recherche académique.

Karima Dirèche
Directrice de l'IRMC

L ' I R M C

L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) est un centre de recherche en sciences humaines et sociales, à vocation régionale, dont le siège est à Tunis. Créé en 1992, il est l'un des 27 Instituts français de recherche à l'étranger (IFRE) placés sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et européennes et, depuis 2000, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dont il constitue une Unité mixte (USR 3077). Un conseil scientifique participe à l'orientation et à l'évaluation de ses activités. Un Comité mixte de suivi franco-tunisien des activités de l'IRMC se réunit chaque année.

L'IRMC contribue, en partenariat avec la communauté scientifique notamment maghrébine et européenne, au développement de la recherche sur le Maghreb. Ses champs disciplinaires sont : anthropologie, démographie, droit, économie, études urbaines, géographie, histoire, sciences politiques, sciences sociales appliquées aux lettres, à la philosophie et à la psychologie, sociologie.

Ses programmes participent aux débats des sciences humaines et sociales dans une perspective comparée, à l'échelle régionale et internationale. Il organise des formations doctorales, des colloques, des séminaires internationaux et des conférences. Il accueille des chercheurs, des boursiers et des stagiaires maghrébins et français, en coopération avec les institutions des pays concernés.

Sa Bibliothèque est ouverte à un large public d'universitaires, doctorants, étudiants, boursiers et stagiaires étrangers. Elle permet la consultation sur place de livres et de revues spécialisées (plus de 29000 ouvrages et 2 300 titres de revues).

La valorisation de ses travaux de recherche représente aujourd'hui un catalogue de plus d'une cinquantaine de publications collectives ou d'auteurs, chez différents éditeurs (dont sa publication annuelle *Maghreb et sciences sociales*).

Directrice : Karima Dirèche

Équipe de recherche permanente : Alia Gana (chercheur en délégation au CNRS), Imed Melliti (chercheur détaché de l'Université de Tunis), Jérôme Heurtaux (chercheur MAE), Enrique Klaus (chercheur MAE).

Chercheurs associés : Myriam Achour, Saïda Benchikh, Kmar Bendana, Sarah Ben Nefissa, Katia Boissevain, Hassan Boubakri, Jean-Pierre Cassarino, Sylvie Daviet, Sonia El Amdouni, Mohamed Chérif Ferjani, Aïda Fitouri, Abdelhamid Henia, Monia Lachheb, Houda Laroussi, Aïssa Merah, Sihem Najar, Stéphanie Pouessel, Jeanne Riaux.

Doctorants associés : Maha Abdelhamid, Ophélie Arrouès, Chirine Ben Abdallah, Hend Ben Othman, Irène Carpentier, Rym Halouès, Djaouida Lassel, Pierre Tainturier

Chercheurs, doctorants ou boursiers en accueil en 2013 : Aymen Belhadj (contrat de mobilité internationale-CNRS), Anne Bouhali, Saïda Benchikh-Boulanouar, Mine Demirtas, Mathilde Fautras, Mohamed Hachemaoui, Abdelmalek Hattab, Djaouida Lassel, Mourad Mahmoudi, Souhira Medini, Aurore Mottet, Déborah Perez, Abdelkader Salhi.

Recompositions et reconversions des élites tunisiennes

Sociologie d'un changement de régime

Jérôme Heurtaux
semsoc@yahoo.fr



Maître de conférences en science politique à l'Université Paris-Dauphine. Chercheur à l'IRISSO-UMR CNRS 7170 en détachement MAEE comme chercheur contractuel à l'IRMC

Les « révolutions du printemps arabe » ont d'ores et déjà suscité un grand nombre d'analyses permettant d'apporter une intelligibilité à un processus « en train de se faire » et qui n'est pas terminé. Plusieurs travaux se proposent d'éclairer les dimensions du processus révolutionnaire, en insistant soit sur les causes de l'effondrement de certains régimes, en particulier en Tunisie et en Égypte, soit, dans une perspective microsociologique, sur les dynamiques contestataires. Ainsi, les révolutionnaires ont suscité un intérêt bien légitime, permettant de nuancer la thèse initialement formulée dans la presse de mouvements révolutionnaires spontanés. D'autres travaux, situant leur regard en aval du processus révolutionnaire, se sont focalisés sur les logiques du processus de transition/construction démocratique, en particulier sur les dynamiques partisanes et sur les séquences électorales. Ces travaux, qui se poursuivent aujourd'hui, contribuent à la connaissance fine du processus de changement de régime dans plusieurs pays arabes.

Nous voudrions apporter notre contribution à la compréhension de ces évolutions en adoptant une perspective qui n'a été que rarement adoptée depuis le déclenchement des révolutions. Il s'agit d'étudier de manière approfondie les évolutions et transformations des élites, en particulier du personnel politique et administratif et, parmi celui-ci, d'inclure dans l'analyse les élites de « l'ancien

régime »¹. Il s'agit pour nous d'un point aveugle des analyses existantes, alors même que, nous le pensons, les élites sont au cœur des processus considérés.

Plusieurs raisons motivent notre choix.

D'abord, parce que certaines fractions des élites ont joué et jouent un rôle majeur au cours du processus de changement de régime, tant pendant la courte séquence révolutionnaire (17 décembre 2010-14 janvier 2011) qu'après (dans les gouvernements de transition, la Haute instance, les partis politiques d'opposition ou les organisations de la « société civile »). Ensuite, les élites sont un enjeu même du processus de changement de régime. Les élites incarnant l'« ancien régime », en particulier celles de l'époque Ben Ali, sont l'objet d'une attention publique particulière et d'un débat au sujet de poursuites et/ou de sanctions possibles. Elles représentent une dimension du débat sur les fins et les moyens de la « justice transitionnelle ». En outre, les élites sont des analyseurs privilégiés pour reconstituer un processus de changement de régime. La littérature sur les « révolutions » en a fait un indicateur clé de l'explication des changements révolutionnaires. Charles Tilly, par exemple, invite à focaliser l'attention sur la compétition entre groupes d'élites pour le contrôle de l'État : c'est lorsqu'apparaissent des candidats ou des « coalitions de candidats au pouvoir, qui avancent des prétentions concurrentes au contrôle exclusif de l'État, ou d'une de ses composantes », qu'une « situation révolutionnaire » prend forme². Theda Skocpol va encore plus loin en proposant de tenir compte du principe d'autonomie relative de l'État : celui-ci n'étant pas la pure projection des rapports sociaux et économiques, il convient d'introduire dans l'analyse les élites étatiques, susceptibles de former un ou plusieurs groupes d'acteurs, dont on peut supposer qu'ils joueront un rôle significatif au cours du processus³. Les travaux sur la « transition démocratique » ont également porté leur attention sur le rôle des élites dans un

processus de changement de régime. Si les différences entre les « révolutions arabes » et les transitions démocratiques dans les pays postcommunistes, dont plusieurs ont été fondées sur un pacte entre élites modérées de l'opposition et du régime, sont incontestables, l'expérience post-communiste incite néanmoins à consacrer une attention nouvelle au jeu des élites et à leurs recompositions.

Deux pistes principales sont poursuivies :

1) Sociologie des trajectoires des anciennes élites et gestion publique du passé

Il s'agit d'abord de prendre pour objet les « anciennes élites » politico-étatiques, soit les membres du personnel politique, gouvernemental et étatique durant la période autoritaire (dirigeants du parti-État, ministres, gouverneurs, dirigeants d'entreprises et de banques publiques en particulier).

Le président par intérim de la Tunisie Fouad Mebazaa (G) et son Premier ministre Mohamed Ghannouchi (D)



©www.rfi.fr/

Cette étude comprend trois volets. Le premier consiste à étudier le rôle joué par les anciens serviteurs du régime de Ben Ali au cours de la séquence révolutionnaire (17 décembre 2010-14 janvier 2011). À la différence des transitions démocratiques à l'Est de

l'Europe où les élites réformatrices des partis communistes ont joué, dans plusieurs pays, un rôle premier, elles ont été laissées de côté dans les études menées sur la révolution tunisienne. Or, il s'agit pour nous d'un point aveugle qui peut se révéler un analyseur puissant des transformations en cours. L'érosion des soutiens dont bénéficiait le RCD a, par hypothèse, été un des moteurs de l'effondrement de ce régime : car, en ne cherchant pas à en défendre les structures, nombre de cadres du régime en ont sans doute précipité, par leur passivité, la fin.

Le second volet est une étude de la « gestion publique » des anciennes élites : quelles politiques sont-elles décidées les concernant ? Les autorise-t-on à concourir aux élections, à créer des partis politiques ? Quelles élites font-elles l'objet de procédures judiciaires ? Quelles sont les logiques qui sous-tendent les initiatives prises au nom de la « justice transitionnelle », etc ? Ce faisant, comment ces multiples initiatives, qui apparaissent comme éclatées, non coordonnées, mais globalement motivées par l'intention de faire justice et de sanctionner, redessinent-elles les contours des « élites de l'Ancien régime » ?

Enfin, le troisième volet propose de mener une étude qualitative (une vingtaine d'entretiens ont déjà été réalisés avec d'anciens ministres, gouverneurs et dirigeants de banques publiques) et quantitative des trajectoires suivies par les représentants de certaines fractions des élites de l'Ancien régime. Il s'agit notamment de retracer les parcours après la séquence révolutionnaire : parcours d'apprentissage des règles du jeu démocratique, à travers la constitution de nouveaux partis politiques par exemple, ou bien parcours de reconversion dans les domaines universitaires, associatifs, économiques ou autres (communication et conseil politiques, fondations, justice transitionnelle, etc). Il s'agit aussi, par la méthode de l'entretien approfondi, de restituer la tessiture subjective de la séquence post-révolutionnaire mais aussi, à travers une étude quantitative, de mesurer le poids respectif des différentes trajectoires afin d'alimenter le questionnement sur l'ampleur du renouvellement des élites au cours du processus de changement de régime.

2) Gouverner une/en transition

Un second axe, amorcé en 2011 par plusieurs entretiens réalisés avec d'anciens ministres ou en exercice, consiste en une étude des pratiques gouvernementales dans un contexte de transition. Elle porte sur les équipes des gouvernements Ghannouchi 1, Channouchi 2 et Essebsi. Conduite sans visée normative, consistant par exemple à évaluer la pratique gouvernementale en termes d'*accountability*, cette enquête entend explorer un impensé de la sociologie des changements de régime. Qu'est-ce que « gouverner une/en transition » ? Qui gouverne et avec quel personnel ? Comment les ministres forment-ils leur cabinet et leur entourage ? Comment gouverne-t-on, dans un contexte de forte incertitude et alors que la durée du mandat est limitée dans le temps ? Comment définit-on l'action de son ministère, quels moyens engage-t-on ? Comment assurer la continuité de l'État et de ses engagements (par exemple en matière d'infrastructures) dans un contexte d'effondrement de la légitimité politique et de remise en cause de l'autorité ? Comment les ministres se constituent-ils une légitimité à agir et incarner l'État en dépit des multiples contraintes auxquelles ils doivent faire face ?

* *
*

Le caractère imprévisible et régional des mouvements contestataires qui ont éclaté dans plusieurs pays du « monde arabe » à la fin de l'année 2010 et en 2011, l'entrée de plusieurs d'entre eux (la Tunisie et l'Égypte en particulier), dans un processus de transition démocratique, ont suscité chez nous le projet d'étudier, dans une optique comparée, certains aspects de la « transition tunisienne » à la démocratie. Il s'agit de comparer d'une façon particulière, puisque notre projet est de procéder à l'étude d'un seul cas (la Tunisie) en mobilisant de façon privilégiée le savoir acquis à travers l'étude d'un autre cas, celui de l'Europe centrale et orientale en général, de la Pologne en particulier. D'une certaine façon, notre ambition se fonde sur une des méthodes comparatives telle que définie par Arend Lijphart, qui

consiste à considérer une étude de cas comme « génératrice d'hypothèses » (*hypothesis-generating*) pour analyser une autre étude de cas. La première peut générer des hypothèses, la seconde confirmer la pertinence heuristique de ces dernières.

Il convient ici de préciser qu'en aucun cas l'expérience est-européenne n'est considérée comme un modèle : elle représente bien plus une source originale de savoir et offre un ensemble d'outils conceptuels dont certains sont susceptibles d'être mobilisés pour analyser le cas tunisien. Force est de supposer qu'en retour, l'expérience tunisienne contribuera à discuter la pertinence de certains de ces outils et concepts.

Ce projet de recherche, ici décliné sur le terrain tunisien, donnera lieu à la constitution d'un réseau inter-magrébin et à la mise en place de recherches collectives et comparées.

Si nous avons choisi de commencer cette recherche en nous intéressant à un segment particulier des élites tunisiennes, nous ne souhaitons pas enfermer l'analyse dans une définition par trop restrictive de ce groupe. Nous estimons en effet devoir nous intéresser tant au personnel politico-administratif qu'aux élites sectorielles (universitaires, juristes, chefs d'entreprise...) et aux groupes sociaux dont elles sont issues.

1. Si nous avons choisi de commencer cette recherche en nous intéressant à un segment particulier des élites tunisiennes, nous ne souhaitons pas enfermer l'analyse dans une définition par trop restrictive de ce groupe. Nous estimons en effet devoir nous intéresser tant au personnel politico-administratif qu'aux élites sectorielles (universitaires, juristes, chefs d'entreprise...) et aux groupes sociaux dont elles sont issues.

2. Tilly Charles, 1993, *Les révolutions européennes 1492-1992*, Paris, Seuil, 289.

3. Skocpol Theda, 1985, *États et révolutions sociales. La révolution en France, en Russie et en Chine*, Paris, Fayard.

4. Heurtaux Jérôme, Zalewski Frédéric, 2012, *Introduction à l'Europe postcommuniste*, Bruxelles, De Boeck, « ouvertures politiques ».

5. Lijphart Arend, 1971, « Comparative Politics and the Comparative Method », *American Political Science Review*, n° 65.

6. Sartori Giovanni, 1994, « Bien comparer, mal comparer », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n° 1.

Transitions politiques et transitions médiatiques au Maghreb

Enrique Klaus

enrique.klaus@irmcmaghreb.org



Politologue, chercheur
postdoctoral contractuel
du MAEE

Beaucoup d'avis, plus ou moins bien informés, ont été émis sur le rôle joué par les médias dans les événements qui ont secoué la région depuis 2011. Du soutien à géopolitique variable de la chaîne qatarie *al-Jazeera* aux actions « contre-révolutionnaires » des chaînes publiques (égyptiennes, tunisiennes et syriennes), en passant par les louanges (souvent béates et absconses) dont ont fait l'objet les réseaux socio-numériques (*Facebook*, *Twitter*, *YouTube*), l'ensemble des médias semble avoir été partie prenante dans ce tournant historique, et continue de l'être¹.

Le programme de recherche « Transitions politiques et transitions médiatiques au Maghreb » repose sur deux hypothèses générales de travail. Premièrement, face à l'extrême volatilité politique que connaissent les institutions étatiques au Maghreb et au Moyen Orient, les médias constituent l'une des principales arènes du jeu politique et l'un des principaux lieux où se négocient les règles de ce dernier. Secondement, en lien quoiqu'en marge de la transition politique, une transition médiatique est à l'œuvre au Maghreb, et plus encore en Afrique du Nord. Cette transition n'épargne aucun pays de la région et elle se donne à voir, tant dans les pays connaissant une transition politique suite à un soulèvement populaire de grande ampleur (Tunisie, Libye, Égypte) que dans ceux ayant connu des manifestations suite auxquelles des

réformes ont été entamées (Algérie, Maroc, Mauritanie).

La transition médiatique se nourrit d'au moins trois phénomènes concurrents, ou presque. Le premier a été initié bien avant 2011, alors que la concurrence des « nouveaux médias » a obligé les professionnels de l'information à faire évoluer leurs pratiques professionnelles pour proposer de nouveaux formats de production. Si ceci ne s'est pas accompagné d'un débat sur la fin programmée du journalisme, comme ce fut le cas aux États-Unis et en Europe², cet état de fait a amené les journalistes à faire évoluer leurs pratiques (*newsrooms* intégrées, multimédia, *data-journalism*), actant ainsi une transition technologique dans le domaine de la production médiatique.

Au-delà de cet aspect technique, la parenthèse enchantée de la transition, puis l'arrivée au pouvoir de coalitions intégrant des formations islamistes, ont amené à une redéfinition de la donne médiatique au Maghreb. En Tunisie, 228 titres de presse (dont presque la moitié hebdomadaires et 17 quotidiens) ont vu le jour en 2011, selon le rapport de l'Instance nationale de réforme de l'information et de la communication (INRIC)³. Cette catharsis devrait faire long feu, en raison de l'exiguïté du marché de la presse en Tunisie (et ailleurs au Maghreb), mais aussi en raison de la politique que mènera la Troïka (et les autorités marocaines, algériennes et libyennes) en matière de censure (morale et/ou politique) sur ce secteur. En outre, en Tunisie comme en Égypte, au Maroc et en Algérie, un véritable débat a émergé dans le sillage de 2011 autour de la réforme de l'audiovisuel public et de la création d'une institution médiatique d'État véritablement au service du public (cf. *infra*).

Par ailleurs, la vulgate de la « Révolution 2.0 »⁴ a eu pour effet de réalité d'étendre la politique de communication institutionnelle des

dirigeants à la sphère des réseaux socio-numériques, dans un souci totalement inédit de communication et de transparence. C'est ainsi que, dans le sillage de ces événements, plusieurs personnalités politiques de haut rang, ainsi que des partis politiques et des institutions d'État généralement peu prolixes (les ministères tunisien et égyptien de l'Intérieur, ou encore le Conseil des forces armées égyptiennes) ont créé (avec plus ou moins de maîtrise et d'audace) des comptes *Twitter* et des pages *Facebook*.

La transition politique au Maghreb et au Moyen-Orient se double d'une transition médiatique, pour partie inaugurée par les soulèvements de 2011, et pour autre, suscitée par l'innovation technologique et la concurrence d'acteurs nouveaux (professionnels et semi-professionnels des médias). Pour analyser les ferments et les accomplissements de cette nouvelle donne médiatique, le programme de l'IRMC « Transitions politiques et transitions médiatiques au Maghreb » ambitionne de topographier le champ élargi des médias, selon la double logique *top-down/bottom-up*, en anticipation des événements institutionnels et politiques qu'annoncent la fin de la transition et l'édification d'un nouveau régime politique. Pour ce faire, le programme se structure autour des trois axes suivants :



© www.dc4mf.org

Axe 1 : Souveraineté nationale et transformations du paysage médiatique

Ce premier Axe est conçu à la fois comme un prérequis nécessaire à la conduite des travaux des deux axes suivants, mais également comme un axe à part entière doté d'une problématique propre. Il constitue un prérequis dans la mesure où l'on considère que les utilisateurs de médias de facture plus récente n'évoluent pas dans un environnement médiatique vierge, fait des seuls réseaux socio-numériques, mais que leurs pratiques se nourrissent en grande partie de leur consommation de médias de facture classique (TV, radio, presse), dont ils relaient et commentent les productions.

Il s'agit d'un axe à part entière en ce sens qu'il ne se résume pas à une monographie du champ médiatique au Maghreb, mais qu'il interroge les nouvelles modalités pratiques de production de l'information au Maghreb. Deux sous-axes sont privilégiés dans cette optique. Le premier concerne les politiques publiques en matière d'information : quelles politiques en matière d'encadrement des médias sont-elles envisagées au Maghreb dans le sillage des soulèvements de 2011 ? Quels mécanismes de régulation sont mis en œuvre ? Quelle(s) identité(s) nationale(s) est(sont)-elle(s) promue(s) à travers la programmation et les cahiers des charges des médias publics ? Qu'entend-on à présent, sur les décombres de médias étatiques propagandistes, par « service public » ? Quel(s) public(s) se prête-t-on et quelle définition de la nation tunisienne est-elle retenue ? Quelles attentes lui sont attachées ? Quelles stratégies sont adoptées pour conserver une souveraineté nationale en matière d'information ?

Le second sous-axe consiste en une sociologie des journalistes privilégiant (sans toutefois s'y limiter totalement) les organes publics en matière d'information (agences, T.V., radios et presse) : de quelle(s) formation(s) ont-ils ou elles bénéficié ? Quelle(s) trajectoire(s) professionnelle(s) ? Quel est leur statut ? Leurs pratiques professionnelles diffèrent-elles de celles de leurs confrères et consœurs des médias privés ? Comment ces pratiques ont-elles évolué avec la concurrence des chaînes transnationales et des réseaux socio-numériques, et dans le

contexte transitionnel que connaît la région ?

Axe 2 : Les nouvelles modalités de production de l'information sur les réseaux socio-numériques

Complémentaire du premier, l'Axe 2 s'intéresse à la production de l'information par des moyens non conventionnels, pour ainsi dire, principalement les réseaux socio-numériques (*Facebook*, *Twitter*, *YouTube*, etc.). Il s'agira ici d'éviter de se concentrer sur un cyberactivisme mollement défini qui laisserait accroître à l'existence d'un espace numérique arabe entièrement dévoué aux activités politiques. L'objectif est d'élargir la focale aux usages les plus quotidiens qui peuvent être faits de ces réseaux socio-numériques, c'est-à-dire les « cyberactivités » ordinaires et souvent ludiques des usagers⁵. C'est en analysant les liens entre, d'une part, les usages ludiques et récréatifs de *Twitter* et de *Facebook* et, d'autre part, ceux à caractère politique que l'on pourra approcher une « transformation plus essentielle du politique, tel qu'il se forge dans la société en conversation du *Web* arabe » (Gonzalez-Quijano, 2012)⁶.

Trois sous-axes alimenteront nos travaux sur les nouvelles modalités de production de l'information en ligne à travers les réseaux socio-numériques. Le premier s'intéresse à un certain type de sources à partir desquelles est principalement produite l'information politique. On s'attachera ainsi à analyser la communication institutionnelle au Maghreb telle que celle-ci se pratique désormais sur les réseaux socio-numériques. Comme mentionné en introduction, nombreux sont les hommes politiques – au pouvoir ou dans l'opposition – les partis politiques, ou les institutions étatiques, à s'exprimer directement ou indirectement sur les réseaux socio-numériques⁷. Quels types de communication sont privilégiés sur ces différents espaces en ligne ? En quoi diffèrent-ils de ceux utilisés sur les canaux classiques de l'information institutionnelle (communiqués, interviews, talk-shows, etc.) ? Quelles réactions suscite l'intrusion de l'establishment politique et des institutions étatiques sur ces plateformes dont ils étaient massivement absents jusqu'alors ? La communication

institutionnelle sur les réseaux socio-numériques inaugure-t-elle une nouvelle ère dans les relations entre gouvernants et gouvernés ?

Le deuxième sous-axe porte sur les producteurs d'information non-institutionnels, semi-professionnels, collectifs ou individuels, actifs sur les réseaux socio-numériques (en tant qu'instrument connexe à un site ou un *blog* ou en tant que média en propre). On retrouve ici différents types d'acteurs qui ont gagné en visibilité dans la production de l'information sur ces espaces en ligne : les autoproclamées « agences de presse en ligne » qui ont fait leur apparition dès 2011, les *weblogs* collectifs (du type *Nawaat* en Tunisie ou *Mamfakinch* au Maroc), ou encore les comptes individuels de premier plan. S'agissant de ces derniers (généralement des blogueurs), on ne les considérera pas seulement comme des « leaders d'opinion » mais, au-delà d'une masse critique de *followers*, comme des médias à part entière dotés d'une audience propre. Quant aux « agences de presse en ligne », il s'agit de grandes structures disposant d'un réseau élargi de correspondants (par ex. *@ActuTunisie* ou *@emouatin* au Maroc), et dont certains, comme « *Rasd* » en Égypte lié au Frères musulmans, sont adossés à des structures politiques préexistantes, sans que cela ne soit forcément « assumé » en ligne.

Toujours dans le même sous-axe, un type particulier de production retiendra notre attention. Nombreux sont les comptes *Twitter*, les pages *Facebook* et les chaînes *YouTube* à privilégier une satire apolitique, généralement sur le mode de l'autodérision nationale, pouvant ponctuellement déboucher sur une critique à caractère politique. L'un des exemples maghrébins les plus aboutis de ce type de phénomène est sans conteste la page « Bouzabal » (avec une audience de 931 946 « J'aime » au 22 octobre 2013), qui a fini par créer en 2012 son propre site Internet d'information mêlant le ludique et le politique, « BouzyPress⁸ ». Le but est d'analyser la dialectique menant « de la dérision à la subversion » que l'on a pu observer sur les réseaux en ligne en France (Dagneau, 2011) et ailleurs, et qui prend une tout autre dimension lorsqu'elle est projetée en contexte post-autoritaire (et non-démocratique), comme celui de la Tunisie et des autres pays du Maghreb.

Comment ces différents types d'acteurs produisent-ils de l'information ? Quelle fiabilité leur accorder ? Quels mécanismes de correction sont-ils prévus ? En quoi l'information s'en trouve-t-elle changée, dans sa nature même, notamment en raison du recours simultané à l'écrit, la photographie, la vidéo, mais aussi les enregistrements radiophoniques et les diagrammes analytiques ?

Enfin, le dernier sous-axe compte tirer pleinement profit de l'exceptionnel poste d'observation que constituent les réseaux socio-numériques afin de saisir les pratiques des consommateurs des médias. Jamais un moyen de communication ne nous aura donné un accès aussi direct à des occurrences naturelles (i.e. occasionnées sans la médiation de l'analyste) d'expériences réflexives de consommation des médias. Ainsi, à travers *Twitter* (et dans une bien moindre mesure *Facebook*), peut-on voir à l'œuvre un exercice très en vogue consistant à commenter en direct et à réagir à chaud à des productions médiatiques aussi diverses que des débats politiques télévisés ou radiophoniques, des journaux télévisés, des séries T.V., ou encore des rencontres footballistiques, sur le fil de hashtags formulés *ad hoc*. C'est en ce sens que l'on peut dire que les réseaux socio-numériques, et *Twitter* tout particulièrement, permettent de saisir à vif les réactions d'auditeurs, de téléspectateurs, ou de lecteurs, sans médiation aucune.

Axe 3 : Émergence et consolidation de médias alternatifs

Le dernier axe de ce programme s'intéresse à certaines formes d'expression artistique qui peuvent être employées en tant que médias. On pense ici aux (web)documentaires, à la bande dessinée⁹ (en ce incluses les caricatures)¹⁰, au *street art* (collages, graffiti, stickers¹¹) qui peut être mis à contribution pour diverses campagnes de sensibilisation¹², au hip-hop et à la description qu'il offre d'un engagement politique ou d'un vécu marginalisé¹³.

La plupart de ces modes d'expression a connu une évolution antérieure aux mouvements de contestation de 2011. Force est toutefois de constater qu'ils ont pris une nouvelle dimension depuis lors, en partie en raison de la catharsis qu'ont

provoquée les événements de 2011, et en partie en raison du recours aux réseaux socio-numériques pour diffuser ce type de productions.

Ce sont précisément là les deux directions que devront emprunter les travaux de cet axe. L'un s'intéressera à la production artistique en tant que telle : Quels référents culturels et idéologiques sont mobilisés dans ces diverses productions ? Quels acteurs les animent ? D'où viennent-ils ? Quelle est leur formation ? L'autre direction de recherche portera sur l'usage des réseaux socio-numériques : comment ces productions, à la lisière de l'artistique et du politique, participent-elles de l'univers symbolique, visuel et culturel, des acteurs sur les réseaux socio-numériques ?¹⁴ S'agit-il d'un choix par défaut ou d'une véritable stratégie visant à rester à l'écart des canaux de distribution « grand-public » ? Quels publics (locaux, nationaux, internationaux) visent-ils ?



© www.madwatch.net

1. À titre, d'exemple, en Égypte, la contestation s'est tôt déplacée de Tahrir à Maspero, devant les locaux de la T.V. publique. Récemment, le 7 octobre 2013, le transmetteur de la T.V. publique a été pris pour cible par des tirs de roquettes, dans le quartier de Maadi au Caire, dans une opération revendiquée par les Kata'ib al-Forqân (<http://www.youtube.com/watch?v=1XhYAU9xyd4&feature=youtu.be>). Quelques jours plus tard, le 13 octobre, ce fut au tour de la télévision publique syrienne d'être prise pour cible (<http://www.youtube.com/watch?v=ZhmT5b0I1k>).

2. Sur ce point, cf. Scherer Éric, 2011, *A-t-on encore besoin des journalistes ?* Paris, PUF.

3. Rapport général de l'Instance nationale de la réforme des médias et de la communication, avril 2012, p. 52. [en ligne (en arabe) : <http://www.inric.tn/INRIC%20Rapport%20final.pdf>].

4. Pour reprendre le titre du livre-témoignage de Wā'il Ghunaym, 2012, *Al-thawra 2.0. Idhā al-sha'b yawman arāda al-haya* (= La Révolution 2.0. Si le peuple veut un jour la vie), Le Caire, Dār al-Shurūq.

5. J'emprunte ici l'heureuse expression de « cyberactivités » à Myriam Achour Kallel, 2012, « Des écritures ordinaires sur Facebook : cyberactivités et cyberactivismes », in S. Najjar (dir.) *Le cyberactivisme au Maghreb et dans le monde arabe*, Paris-Tunis, IRMC-Karthala, 227-243.

6. En lien avec ceci, une récente étude du PEW Research Center (<http://www.journalism.org/2013/10/24/the-role-of-news-on-facebook/>) sur la population américaine montre que l'information sur les réseaux socio-numériques est « une expérience commune mais incidente », alors que 47 % des adultes utilisateurs de *Facebook* s'enquerraient de nouvelles sur cette plateforme, quand bien même 78 % de ces mêmes personnes y sont pour des raisons autres qu'informationnelles.

7. Cf. sur ce point l'article de Chirine Ben Abdallah, 2012, « L'engagement politique des internautes tunisiens au lendemain de la révolution : les pages Facebook seront-elles une arme à double tranchant ? », in Najjar S., *op. cit.*, 125-140.

8. <http://bouzypress.com/index.php>

9. Pour illustrer ce point, on contentera de citer Joe Sacco, l'un des pionniers du journalisme en bande dessinée, s'exprimant sur sa conception de l'enquête dans ce type de production : « Quand j'ai recours au témoignage d'un témoin oculaire, je pose des questions visuelles pertinentes : Combien de personnes y étaient ? Y avait-il des barbelés ? Les gens étaient-ils debout ou assis ? *A minima*, je veux orienter les lecteurs vers un moment particulier, mais mon but est de satisfaire le témoin oculaire de ce que ma description dessinée représente essentiellement son expérience. » Joe Sacco, 2011, *Journalism*, New-York, Metropolitan Books Henry Holt & Co., p.xii

10. Avec des caricaturistes très actifs en ligne tels que Ali Dilem en Algérie, Khaled Gueddar au Maroc, Doaa el-'Adl en Égypte, ou Z en Tunisie.

11. Cf. la recension de l'anthropologue Vincent Battesti sur les autocollants de la Révolution égyptienne : <http://anthropoasis.free.fr/spip.php?article582>

12. On pense ici aux campagnes égyptiennes anti-harcèlement sexuel, « les militaires sont des menteurs » (*al-'askar kādhībūn*), « attrape un suppoût de l'ancien régime » (*imsik fulūl*), ou encore leur usage en contexte électoral en Égypte comme en Tunisie.

13. Cf. sur ce point les travaux de Nicolas PUIG disponibles en ligne sur le hip-hop palestinien et libanais : avant 2011 (<http://books.openedition.org/ifpo/554>) ou ceux de Francesco Mazzucotelli après (<http://brismes2012.files.wordpress.com/2012/03/francesco-mazzucotelli-hip-hop-from-the-edge-of-lebanon.pdf>).

14. On pense ici à l'adoption de certaines productions visuelles comme identifiant (« avatars ») sur les réseaux socio-numériques, marquant parfois un alignement politique. Un bon exemple est offert par le logo jaune de la main à quatre doigts adopté par les Frères musulmans égyptiens (lequel a fait des émules sur des comptes bien au-delà des frontières égyptiennes), ou encore par les caricatures de *Willis from Tunis* en Tunisie.

Economies morales et légitimités politiques au Maghreb

Perspectives comparées sur les sentiments d'injustice et le bien commun

Imed Melliti

imelliti@yahoo.fr



Maître de conférence
au département de
sociologie de
l'Institut supérieur
des sciences
humaines de Tunis –
Université de Tunis
El Manar

Contexte et questionnements

La réflexion et l'enquête collectives que nous comptons initier dans le cadre de ce programme de recherche n'est pas sans rapport avec les bouleversements de ce que l'on appelle désormais, et par commodité, le « printemps arabe ». Elle a pour ambition de croiser les travaux de recherche sur des mouvements protestataires et des enjeux similaires sur la rive Nord de la Méditerranée, comme celui des « indignés ».

L'objectif du programme est d'aller au-delà des manifestations politiques apparentes de ces mouvements, pour interroger leurs ressorts profonds en termes de légitimité politique, à travers la définition d'un seuil de tolérance en rapport aux expériences et à la perception des « injustices ». Les mouvements protestataires qui ont accompagné les « révolutions » du « printemps arabe » et, avant elles, plusieurs mobilisations collectives et émeutes (telles que celles du bassin minier en Tunisie), ont révélé au grand jour la crise du modèle de justice sociale édifié par les États postcoloniaux et articulé autour de la méritocratie scolaire et de l'État-providence (et, dans le cas de la Libye et de l'Algérie, autour de la redistribution des produits de la rente

pétrolière). Ce modèle a été progressivement et profondément écorné par les plans d'ajustement structurel et la libéralisation de l'économie, mais aussi par la dérive autoritaire et la corruption qui sévissent sur l'ensemble de la région. Il est paradoxal que la chute grandissante du modèle en question ne l'empêche pas de continuer de structurer, dans plusieurs pays, les attentes des populations vis-à-vis de l'État, « encore vu comme "espérance" et comme planche de salut dans les imaginaires locaux après deux décennies de réformes néolibérales consommées » (Allal, Bennafla, 2011). Les revendications des jeunes et particulièrement les diplômés d'entre eux (Emperador, 2007), en matière d'accès à l'emploi et à une forme de citoyenneté réelle et non seulement juridique, expriment l'ampleur des frustrations générées par ce décalage entre, d'un côté, les imaginaires et les attentes des populations et, de l'autre, les effets désormais limités de l'action distributive de l'État et les conséquences d'un modèle politique clientéliste et népotiste mis en place au fil du temps (Melliti, 2011).

Le malaise collectif qui est à l'origine du tournant politique des « révolutions » arabes et des mouvements de protestation politique et sociale qui lui succèdent (manifestations, sit-in et grèves), ne peut être analysé et compris que si l'on arrive à explorer les représentations collectives, notamment en matière de justice sociale et du rôle de l'État en tant que garant de l'égalité en dignité et de l'égalité des chances entre citoyens. Il est important de savoir sur quelle base et en fonction de quels registres de normativité se construit aujourd'hui la définition du « juste » et de « l'injuste ». Où se situent les seuils de tolérance aux écarts par rapport aux normes de justice ? Quelles sont les représentations du rôle de l'État en la matière ? Dans quelle mesure il continue d'être perçu comme le garant d'un seuil minimum de redistribution des ressources et comme arbitre dans la définition du « bien commun » ? De quel crédit de confiance disposent les institutions, les pouvoirs publics et les élites politiques dans l'exercice de ce rôle ? Il est aussi important d'explorer les situations perçues comme injustes et les émotions qu'elles suscitent.



© www.elkasbah.net

Leviers théoriques

Deux entrées conceptuelles offrent une assise théorique à notre entreprise : les économies morales et les sentiments d'injustice.

L'utilisation du concept d'économie morale, pour aborder les dynamiques de conflit qui traversent l'ensemble du Maghreb et des pays du « printemps arabe », fait sens dans un contexte particulier qui cristallise des enjeux tout aussi particuliers. « Les faits moraux ne sont pas entièrement séparables des autres dimensions de la réalité sociale, notamment politique, et [...] l'originalité de la démarche anthropologique ou sociologique peut être de mettre au jour cette impureté de la morale », écrit D. Fassin (2012). Le concept d'économie morale permet, de son côté aussi, de rendre compte de cette impureté de la morale, en l'inscrivant dans des trames de normativités et des logiques d'évaluation situées historiquement et vouées à se moduler en fonction des échelles, des référents et des contextes. Moins centré sur l'analyse des mouvements protestataires en tant qu'événements politiques, le concept d'économie morale, proposé par E. P. Thompson (1963, 1971) et repris par J. Scott (1976), est censé fournir une clef de lecture des « conditions de possibilité » de ces mouvements. Il a pour mérite de réhabiliter le rôle des affects et des émotions dans l'explication des mobilisations collectives et de certains tournants politiques majeurs, sans verser pour autant dans un psychologisme intenable, dans la mesure où il n'aborde pas la dimension psychologique en tant que telle, en braquant l'attention sur des paramètres situés, tantôt, en amont (ce qui provoque l'indignation ou la rage) ; tantôt, en aval de cette dimension (ses retombées au niveau du politique et de la délégitimation de ses institutions).

La pertinence du concept d'économie morale est d'autant plus grande que la caducité des approches culturalistes rend nécessaire la prise en compte de la diversité des référents d'évaluation aujourd'hui et l'emboîtement des échelles analytiques qui s'ensuit : espaces publics national et international, Droits de l'Homme, raison humanitaire, logiques institutionnelles, communautaires ou corporatistes, expérience quotidienne, etc. Dans l'ensemble du Maghreb et des pays

du « printemps arabe », la montée de l'hétérogène n'est pas que politique et idéologique ; c'est aussi une montée des tensions morales. Au niveau de l'espace public, à une économie morale de surplomb imposée par la langue de bois officielle, par l'État et une société civile « à la solde », se substitue une autre économie plus éclatée où se télescopent les registres et les répertoires d'évaluation. La prolifération des « affaires » témoigne de l'éclatement et de l'affrontement entre ces registres.

La deuxième voix dans laquelle s'engage ce programme de recherche est celle de l'exploration proprement dite des sentiments d'injustice. Dans quelle matrice sociale s'élaborent les jugements de justice et, plus particulièrement, les sentiments d'injustice : celle des déterminations sociales, celle encore de la subjectivation éthique ou, enfin, celle des « frustrations relatives » générées soit par l'écart entre ce qu'un individu estime devoir avoir et ce qu'il a, soit par la comparaison entre ce qu'un individu a et ce que d'autres ont (Stouffer *et al.*, 1949 ; Boudon, 1995) ? Autour de quelles situations typiques se cristallise l'essentiel des sentiments d'injustice (Guibet Lafaye, 2012) : le non-respect des principes de justice distributive, l'idée d'une anomalie scandaleuse dans le fonctionnement d'une situation ou, plus généralement, de l'ordre du monde, le constat de non-respect de principes formels et procéduraux, le sentiment d'impuissance face à un pouvoir abusif ?



© D.R.

Afin d'explorer les sentiments d'injustice, il faut mettre l'accent simultanément sur trois niveaux d'analyse : (1) les principes qui commandent éthiquement la distinction entre le juste et l'injuste ; (2) la rhétorique

sociale à travers laquelle s'expriment ces sentiments ; (3) les situations typiques susceptibles d'être interprétées comme injustes. Il est important au premier chef de comprendre, d'une part, les articulations qui permettraient le passage d'une conception macrosociale (idéal social, convictions politiques et idéologiques, etc.) de la justice à la microjustice et *vice versa* ; et de saisir, d'autre part, le rapport entre les expériences personnelles ou directes des situations d'injustice et des représentations *a priori* du juste et de l'injuste structurées autour d'un certain nombre de principes partageables. Les sentiments d'injustice étant d'abord une affaire d'intersubjectivité, comment se décline alors la conjonction entre le réel et sa lecture et l'idéal dans la définition des situations d'injustice et dans la formulation des jugements les concernant ? À quel point les expériences quotidiennes et les parcours personnels (mobilité ascendante ou descendante) jouent un rôle déterminant (Dubet, 2006) dans la formation des conceptions de la justice ? « Les raisonnements immanents aux jugements normatifs et aux jugements de justice sont issus plus ou moins directement d'un entrelacs de principes, d'évidences empiriques, logiques ou morales, dont certains sont universels, tandis que d'autres sont indexés sur le contexte [...], écrit C. Guibet Lafaye (2012). Par ailleurs, il est certain que les sentiments d'injustice ne sont en rien une simple projection des inégalités réelles ou objectives. S'il est intéressant de voir comment des individus en viennent à accepter les inégalités et à construire un sentiment de fatalité qui accompagne cette acceptation, il est aussi pertinent de chercher à comprendre qu'est-ce qui ferait que cette évidence d'un monde « normalement » injuste vienne à se rompre et que certaines situations inégalitaires puissent devenir « inacceptables ».

Approche méthodologique

Les orientations méthodologiques qui sous-tendent l'ensemble des activités projetées par ce programme se structurent autour d'une démarche *sociologique* et *anthropologique* attentive à des niveaux d'analyse qui relèvent à la fois du *micro* et du *macrosocial*, le juste étant défini tantôt

en référence à des situations vécues et, plus précisément, à des « manquements » normatifs repérés à travers l'expérience quotidienne, tantôt en évoquant toutes sortes de dissymétries entre groupes, régions, communautés et en référence à la représentation de ce qui serait un monde « juste ». À dominante sociologique et anthropologique, le programme est néanmoins ouvert aux autres sciences sociales.

Le *comparatisme* est au cœur du dispositif d'analyse et de réflexion qui sera mis en place dans le cadre du programme. Il représente une forme d'expérimentation *in vivo* du fonctionnement des jugements de justice. La comparaison entre sociétés différentes du point de vue de leurs structures sociales et ethniques, de leurs expériences dans la transition vers la démocratie et, avant cela, de la construction de l'État postcolonial et de la dérive autoritaire, crée les conditions d'une manipulation des paramètres les plus significatifs : l'existence ou non d'une économie de rente, le degré de régulation des inégalités par l'État, l'enracinement des valeurs démocratiques et de l'engagement citoyen, le poids différentiel des valeurs religieuses et séculières, etc. Cela est d'autant plus important que dans la démarche qualitative que nous allons principalement adopter, l'intelligibilité tient, dans une large mesure, à l'articulation et à la confrontation entre systèmes de sens et contextes.

Bien que nous soyons conscients des difficultés qui entourent cette entreprise, la démarche adoptée par ce programme se veut *compréhensive* et *qualitative*. Notre objectif n'étant pas de centrer l'analyse sur les jugements de justice produits par les « entrepreneurs de la morale », il est évident que nous aurons assez de peine à les cerner dans l'implicite des discours ordinaires. Malgré cette difficulté, il nous semble primordial de pouvoir focaliser l'investigation sur la subjectivité éthique et sur les cadres évaluatifs mobilisés par les acteurs sociaux ordinaires. Aussi, notre attention portera-t-elle beaucoup moins sur les turbulences politiques et sur les mobilisations collectives majeures que sur l'ordinaire des luttes et des résistances au quotidien et sur la rhétorique protestataire qui les accompagne.

Bibliographie

- Allal A., Bennafla K., 2011, « Les mouvements protestataires de Gafsa (Tunisie) et Sidi Ifni (Maroc) de 2005 à 2009. Des mobilisations en faveur du réengagement de l'Etat ou contre l'ordre politique ? », *Revue Tiers Monde*, Hors-série, 27-45.
- Boudon R., 1995, *Le Juste et le Vrai*, Paris, Fayard.
- Dubet F., 2006, *Injustices. L'expérience des inégalités au travail*, Paris, Seuil.

Emperador M. B., 2007, « Diplômés chômeurs au Maroc : dynamiques de pérennisation d'une action collective plurielle », *L'Année du Maghreb*, III, 297-311.

Fassin D., 2012, « Vers une théorie des économies morales », in D. Fassin, J.-S. Eideliman, *Economies morales contemporaines*, Paris, La Découverte.

Guibet Lafaye C., 2012, *Le juste et l'inacceptable. Les sentiments d'injustice contemporains et leurs raisons*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne.

Melliti I., 2011, « Les jeunes et le travail en Tunisie », in Vultur M. et Mercure D. (dir.), *Perspectives internationales sur le travail des jeunes*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 87-106.

Scott J., 1976, *The Moral Economy of the Peasant. Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*, New Haven, Yale University Press.

Stouffer S. A., Suchman E. A., De Vinney L. C., Star S. A. et Williams R. M., 1949, *The American Soldier. Adjustment during Army Life*, Princeton, Princeton University Press.

Thompson E. P., 1968, *The Making of the English Working Class*, Londres, Penguin Books.

Thompson E. P., 1971, « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century », *Past and Present*, 50, 76-136.



Arrivées

Karima Dirèche, historienne et chargée de recherche au CNRS est la nouvelle directrice de l'IRMC depuis septembre 2013 ; **Imed Melliti**, Maître de Conférences en sociologie a rejoint l'IRMC en tant que chercheur détaché de l'Université de Tunis ; **Jérôme Heurtaux**, Maître de Conférences en science politique à l'Université Paris Dauphine a rejoint l'IRMC en contrat MAEE ; **Enrique Klaus**, politologue a rejoint l'IRMC en contrat MAEE ; **Aymen Belhaj**, doctorant en géographie a rejoint l'IRMC en contrat de mobilité internationale CNRS ; **Sarah Adjel**, doctorante en histoire, a rejoint l'IRMC en tant que boursière d'aide à la mobilité internationale ; **Nessim Znaïen**, doctorant en histoire, a rejoint l'IRMC en tant que boursier d'aide à la mobilité internationale.

Départs

Pierre-Noël Denieul, sociologue a quitté ses fonctions de direction à l'IRMC ; **Chérif Ferjani**, politologue a terminé sa délégation CNRS ; **Sihem Najar**, sociologue, a réintégré l'Université de Tunis ; **Charlotte Jelidi**, historienne de l'art, a terminé son contrat postdoctoral à l'IRMC ; **Stéphanie Pouessel**, anthropologue, a terminé son contrat postdoctoral à l'IRMC ; **Irène Carpentier**, doctorante en géographie, a terminé sa bourse d'aide à la mobilité internationale à l'IRMC ; **Nadia Benalouache**, doctorante en géographie, a terminé sa bourse d'aide à la mobilité internationale à l'IRMC ; **Remi Valentie**, informaticien, a terminé son volontariat international en administration à l'IRMC.

Modèle de développement et dynamique de redéploiement des entreprises italiennes dans la Tunisie post-Ben Ali

Angela Alaimo, Docteur en géographie | ang.alaimo@gmail.com

Michele Coletto, Doctorant en anthropologie | michele.coletto@ehess.fr

Alessandra Scroccaro, Docteur en géographie | alessandra.scroccaro@gmail.com

Pourquoi la Tunisie est attractive pour les investisseurs italiens ?

La présence italienne en Tunisie date des années 1980. Plusieurs facteurs expliquent l'intérêt des entrepreneurs italiens vers le pays.

Tout d'abord le cadre législatif pour les investissements étrangers est très favorable. C'est la loi 72 qui incite l'ouverture du pays vers l'investissement étranger en établissant un cadre très favorable pour les entreprises *off-shore*. Ce terme désigne les entreprises totalement exportatrices qui bénéficient d'un régime de zone franche, c'est-à-dire d'une exonération des taxes pendant 10 ans. Il s'agit d'une politique qui a favorisé énormément l'arrivée du capital étranger.

Ce cadre législatif est accompagné par un contexte socioéconomique intéressant. La présence de petites et moyennes entreprises locales du Textile-Habillement de plus de 30 ans fait de la Tunisie un pays attractif avec une main-d'œuvre à faible coût.

Le textile en effet est un secteur à faible développement technologique dont le coût de la main-d'œuvre est un facteur assez important.

La proximité avec l'Italie joue un rôle essentiel dans l'échange commercial avec

l'Europe, plus particulièrement dans le secteur du Textile-Habillement où la livraison doit respecter des délais de plus en plus courts. C'est le système « *just-in-time* ».

De plus, la présence d'infrastructures comme les hangars, l'aéroport et le port de Tunis et d'un réseau routier efficient permet un transport rapide de la marchandise à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Cette proximité est un des facteurs qui, malgré les incertitudes politiques d'aujourd'hui, joue toujours un rôle important pour le maintien de l'investissement étranger dans le pays.

Encore aujourd'hui l'Italie demeure le deuxième partenaire commercial dans le textile-habillement.

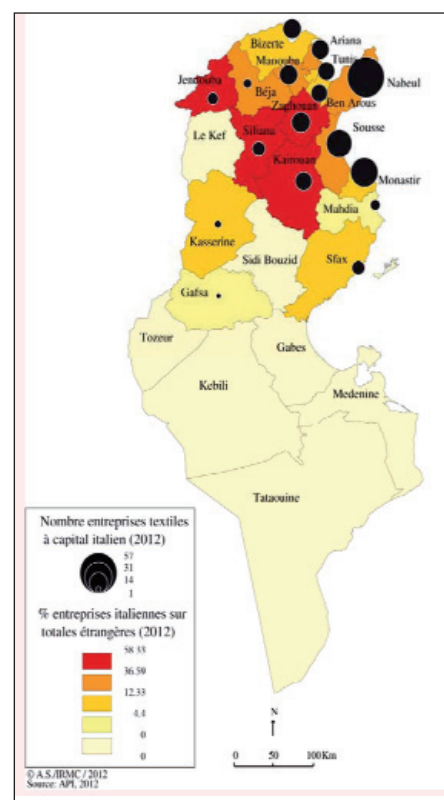
Les entreprises italiennes du textile choisissent leur implantation selon une logique de proximité (logistique – par rapport au port de Tunis et à l'autoroute) et du cadre de vie (c'est-à-dire la possibilité de vivre selon un standing occidental).

Ces usines se localisent sur la côte (du Grand-Tunis à Sfax) en suivant l'implantation de l'industrie tunisienne avec une concentration dans le Gouvernement de Monastir, pour la présence historique de *Benetton* et dans le Cap bon pour la présence d'un riche tissu d'entreprises dans ce secteur (Lainati, 2002).

La plateforme productive est parmi le système d'implantation le plus répandu dans le secteur textile. Il s'agit d'une forme d'organisation productive qui structure la production en réseaux. Les différentes phases de la production sont partagées parmi plusieurs entreprises externes. La plateforme est composée par le nœud de ce réseau qui joue un rôle de centre d'organisation. C'est l'entreprise mère qui choisit les entreprises partenaires et qui contrôle la qualité de la production à travers ses propres techniciens. Les relations commerciales, la recherche de nouveaux clients et parfois aussi la

création de modèles sont tous gérés par l'entreprise au centre de la plateforme (Alaimo, 2012).

Carte 1 : La présence des entreprises à participation italienne Textile-Habillement en 2012



© Angela Alaimo

Ce réseau est dynamique grâce à la présence de sous-traitants flexibles (des petites et moyennes entreprises). Ces sous-traitants sont mobilisés selon : la spécialisation du sous-traitant, le type de commande, la période de production (période de creux et de plein) et la confiance établie dans le temps entre partenaires.

La plupart des entreprises italiennes sont en fait des sous-traitantes.

En quoi la Révolution a influencé les stratégies entrepreneuriales italiennes du textile-Habilleme nt ?

Le 14 janvier 2011 a été un moment de rupture (Piot, 2011 ; Puchot, Mansouri, Nasraoui, 2011). On peut distinguer deux phases de réaction des entreprises face à la Révolution tunisienne.

La première phase est celle des jours qui ont précédé et suivi la Révolution. Le personnel des grandes entreprises a quitté directement le pays avec leurs familles. Les entrepreneurs de petites et moyennes entreprises ont rapatrié leurs familles, tout en restant eux-mêmes sur place pour protéger leurs entreprises et leurs affaires. Les entrepreneurs qui sont restés, affirment que la Révolution n'a pas bouleversé longtemps leur activité et que la fermeture initiale a duré en moyens seulement quelques jours.

La deuxième phase est l'actuelle transition. Selon la perception du risque, il y a eu différents types de stratégie entrepreneuriale.

Les grandes entreprises italiennes restent en Tunisie parce que le pays continue à offrir, pour le moment, des avantages dans la production : la disponibilité et le faible coût de la main-d'œuvre, les avantages fiscaux. Par ailleurs, les grandes marques du textile peuvent compter sur d'autres sites de production, par exemple au Maroc où ils peuvent réorienter les commandes au cas où il y aurait de problèmes dans les entreprises tunisiennes.

La situation des petites et moyennes entreprises est variée. Certaines continuent leur production en Tunisie, tout en restant vigilantes par rapport aux conditions locales et mondiales ; d'autres sont rentrées en Italie pour réorganiser leur activité productive vers d'autres sites comme la Roumanie, la Serbie et la Macédoine. D'autres encore ont fait faillite ou bien ont fermé et rouvert pour bénéficier à nouveau de la défiscalisation sur les 10 ans. Malgré les problèmes initiaux, la situation s'est stabilisée quelques mois après la Révolution.

Les changements les plus importants se sont révélés au niveau des relations de travail à l'intérieur de l'usine, avec une augmentation des revendications de la part des ouvriers qui a mis en crise la position

de pouvoir inconditionné de l'entrepreneur étranger.

Partout des grèves, interdites avant la Révolution, se sont élevées. Ces revendications ont abouti à une augmentation des salaires, des demandes de titularisation et un accroissement de la stabilité du travail dans l'usine. Les revendications se localisaient surtout dans les villes où il y a plus d'usines et de travailleurs immigrés provenant de la partie Sud du Pays. C'est le cas de Grombalia, au Cap Bon, ainsi que de la Banlieue du Grand Tunis.

Le pouvoir des entrepreneurs envers les ouvriers est également diminué par la raréfaction de la main-d'œuvre. Cette pénurie est due à l'émigration des jeunes à l'étranger ou dans les villes principales. Ce fait implique un fort *turn-over* et le « vol » des ouvriers qualifiés par d'autres entrepreneurs.

Au niveau des relations entre les différentes entreprises il y a eu aussi une croissante précarité et des retards de paiements. Ces difficultés ont affaibli les relations de confiance entre les entrepreneurs qui ont réagi en diversifiant leur production, en ouvrant plusieurs chaînes à la fois et en acceptant aussi des petites commandes qu'auparavant ils pouvaient refuser. C'est une stratégie pour diminuer le risque d'insolvabilité. Ces réactions ont permis l'épaississement du réseau local parce que la proximité garantit une meilleure possibilité de contrôle sur le travail des autres.



© Angela Alaimo.

« Made in Italy » ou « Made in Europe ? »

Avec l'entrée de la Roumanie dans l'UE en 2008 et l'augmentation des coûts de production, les flux de la production

textile italienne, développés tout au long de la frontière européenne (Scroccaro, 2012), se dirigent vers la rive Sud de la Méditerranée (Alaimo, Pasquato, 2008). Ces réseaux et flux entre les rives Nord et Sud de la Méditerranée font émerger des espaces économiques circulatoires (Tarrius, 1993 ; Peraldi, 2005).

Ces espaces circulatoires sont alimentés par les réseaux et les flux trans-méditerranéens des matières premières et des produits, des capitaux, des technologies, des compétences et des ressources humaines (circulation et transfert des techniciens).

L'émergence de ces réseaux trans-méditerranéens et donc des espaces circulatoires peut être illustrée par le cas de l'entreprise *Modin* que nous avons rencontré dans le Cap Bon et dont l'histoire est emblématique.

L'entreprise ferme son siège en Italie il y a plus de dix ans pour réouvrir en Roumanie. Les activités vont assez bien, mais après 2008 les propriétaires envisagent de créer un autre établissement en Tunisie. La famille *Modin* rachète alors l'établissement d'un *buyer* italien, tout en maintenant l'établissement roumain. L'activité en Tunisie commence en mars 2010. La production haut de gamme reste en Roumanie, tandis que la production bas de gamme est réorientée en Tunisie. Quelques mois après, la Révolution a éclaté et la crise économique a bouleversé le déroulement normal de l'activité productive au tout début de la production. Aujourd'hui, malgré le contexte moins favorable, l'entreprise continue son activité en Tunisie, en liaison avec l'usine roumaine.

Cette « triangulation » de la production entre Italie, Roumanie, Tunisie fait désormais apparaître des plateformes productives et logistiques qui lient l'Europe de l'Ouest, les PECO (les Pays de l'Europe Centre Orientale) et le Maghreb. Ces nouveaux réseaux trans-méditerranéens de production répondent aux changements de l'économie mondiale, des modes de production (de la conception du produit jusqu'à sa logistique) et de la consommation (de plus en plus saisonnière et « *just in time* »).

La production « made in Italy » est alors éclatée et réinventée par la rupture de la liaison directe entre le produit et le lieu de production, car désormais on conçoit et

on produit dans des pays différents. On passerait finalement du « Made in Italy » au « Made in Europe », comme soulignait l'entrepreneur de *Modin* pour indiquer l'importance de produire dans un espace de proximité à l'UE ?

Bibliographie

Alaimo A., Pasquato C., 2008, "Transformation processes to the district form: territorialities compared" in *Worlds of new work? Multi-scalar dynamics of new economy spaces*, Conference Papers, Commission on The Dynamics of Economic Spaces, International Geographical Union, 5th to 8th of August 2008, Department of Geography, Universitat Autònoma de Barcelona, Barcelona.

Alaimo A., 2012, *La geografia in campo. Metodologia ed esperienze di ricerca*, Pacini, Pisa.
 Alaimo A., 2010, *Il territorio preso nella rete. La delocalizzazione veneta in Tunisia*, Thèse de Doctorat en Sciences Économiques Mention Économie des Transports, Italie, Université de Padoue.
 Ben Hammouda H., 2012, *Tunisie, économie politique d'une révolution*, Éditions de Boeck, Paris
 Cassarino J-P., 2000, *Tunisian 'New Entrepreneurs' and their past experiences of migration in Europe*, Ashgate, Aldershot.
 Cherni, A., 2011, *La révolution tunisienne. S'emparer de l'histoire...*, Albouraq, Liban.
 Ferjani M.C., 2011, "Inspiration et perspectives de la révolution tunisienne", *Confluences Méditerranée*, 77, 13-28.
 Kilani M., 2011, *La révolution des braves*, Simpat, Tunis.
 Lainati C., 2002, *Le imprese straniere in Tunisia. Nascita e sviluppo dei circuiti produttivi: gli italiani nel tessile-abbigliamento*, Rapporto di

ricerca del progetto ECOBAZ DGXUU-CE.
 Peraldi M., 2005, « Affranchissement et protection : les petits mondes de la confection en Tunisie », Colloque Sousse, Actes du colloque de Sousse, Paris, Karthala.
 Piot O., 2011, *La révolution tunisienne. Dix jours qui ébranlèrent le monde arabe ?*, Les Petits Matins
 Puchot P., Mansouri S. et Nasraoui R., 2011, *Tunisie, une révolution arabe*, Éditions Galaade
 Scroccaro A., 2012, *Des territoires aux territorialités multi-situées : réseaux de la production du « made in Italy » en Roumanie*, Thèse de Doctorat, Université Paul Valérie Montpellier III et Université de Padoue.
 Tarrus A., 1993, *Territoires circulatoires et espaces urbains*. Les Annales de la Recherche Urbaine, n° 59-60, 51-60.
 Veltz P., 2005, *Mondialisation, villes et territoires*, Ed. PUF, Paris.

Intention entrepreneuriale au Maghreb : Approche comparative auprès des étudiants Algériens, Tunisiens et Marocains

Mahmoudi Mourad

Doctorant en économie gestion à l'Université de Béjaia (Algérie), FSEGC.

mahmoudi.mourad@hotmail.fr

Depuis quelques décades déjà, l'économie mondiale vit au rythme de l'économie de marché et de la libre entreprise. De nombreux pays, à l'instar des pays en développement, perçoivent dans la création d'entreprise un vivier de création de richesses et d'emplois, plaçant ce dernier au cœur des débats politiques. Les enjeux économiques et sociaux liés à la création d'entreprise sont d'une importance capitale et nul ne peut contester la contribution de ce phénomène à la croissance économique d'un pays.

À côté de l'ébullition que provoque l'entrepreneuriat du côté des pouvoirs publics, ce dernier peut représenter un intérêt tout particulier pour l'individu qui peut trouver dans une situation de création d'entreprise une source de satisfaction. Ainsi, le phénomène d'entrepreneuriat est au centre d'intérêt de plusieurs acteurs, des individus, des gouvernements et des chercheurs.



© Tuniivisions.net

Etudier le processus entrepreneurial en amont de la création s'avère être une bonne option pour comprendre et expliquer l'acte en lui-même. Krueger et Carsrud (1993), Kolvleid (1997), Emin et Chaulet (2005), Boissin, Tounes (2003 ; 2006), Kennedy et al. (2003) et Fayolle et Gailly (2009) s'accordent pour dire que la création est souvent précédée par une intention ou une volonté. Pour Bruyat (2003) l'intention d'entreprendre relève d'une volonté. En effet, dans tout acte réfléchi, l'intention précède l'action. Dès

lors, un acte intentionnel peut être prédit par l'intention d'avoir un comportement donné. Cette intention représente le meilleur prédicteur de l'acte entrepreneurial (Benredjem, 2009). C'est ainsi que l'intention d'entreprendre sera d'autant plus significative que la création d'entreprise est perçue comme une action désirable et faisable.

L'objet de notre recherche est d'étudier les intentions entrepreneuriales au Maghreb à travers une approche comparative auprès des étudiants de trois pays : l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. L'idée centrale est de comprendre les attitudes et les perceptions des étudiants vis-à-vis de la création d'entreprise à travers l'identification des facteurs individuels et contextuels influençant leurs intentions entrepreneuriales. Cela, en se basant sur deux modèles d'intentions issus de la psychologie sociale : la théorie du Comportement Planifié (TCP) d'Ajzen (1991), modèle de la formation de l'évènement entrepreneurial de Shapero et Sokol (1982).

Commerce transnational et recompositions urbaines de deux places marchandes

Une comparaison entre les quartiers-marchés de Medina J'dida (Oran, Algérie) et al-Muski (Le Caire, Egypte)

Anne Bouhali

est doctorante en géographie à l'Université Toulouse 2 le Mirail.

anne.bouhali@univ-tlse2.fr

Ma recherche doctorale s'inscrit à la suite de travaux de sociologues et de géographes ayant souligné très récemment la vitalité des espaces commerçants, et plus particulièrement des marchés urbains dans le monde arabe et méditerranéen (Mermier, Peraldi, 2010). Cette vitalité est à mettre en relation avec le processus de « mondialisation non hégémonique » que G. Lins Ribeiro définit comme « le flux transnational de populations et de biens impliquant de relativement faibles quantités de capital et de transactions informelles, parfois semi-légales voire illégales, souvent associé au monde en développement mais en réalité présent à travers le globe » (Ribeiro, 2012). Cette mondialisation permet ainsi aux plus pauvres et aux petites classes moyennes d'avoir accès à des biens de consommation courante à des prix attractifs. Elle met en relation pays producteurs (Asie du Sud-Est très largement) et pays consommateurs, notamment les pays en développement dont les classes populaires et moyennes sont en forte demande de cette consommation à bas prix (vêtements, textile, produits pour la maison, etc.).

Ce phénomène de mondialisation non hégémonique est visible dans de nombreux marchés, au Nord comme au Sud, et plus particulièrement dans les deux marchés qui sont l'objet de mon étude : le quartier d'al-Muski au Caire, en Égypte, et celui de Medina J'dida à Oran, en Algérie, qui sont des quartiers-marchés proposant à la fois vente de demi-gros et

de détail. Le Muski est un quartier commerçant d'origine médiévale, à la forte centralité symbolique, anciennement politique, aujourd'hui encore religieuse et surtout commerciale. Il s'agit du plus gros marché de détail et de demi-gros du Caire. Quant à Medina J'dida, il s'agit d'un ancien quartier colonial oranais, contigu au centre-ville historique. Aujourd'hui, ces deux quartiers commerçants sont les réceptacles de cette mondialisation par le bas, et sont entièrement spécialisés dans le commerce transnational de biens de consommation courante.

Ma thèse vise ainsi à étudier les recompositions urbaines à l'œuvre dans ces deux marchés, connectés à d'autres places marchandes d'importance mondiale par des flux de marchandises, principalement en provenance d'Asie du Sud et du Sud-Est, mais aussi de l'Est de la Méditerranée (Turquie, Dubaï). Ces

arrivées massives de biens, qui sont pour l'essentiel le fait d'hommes d'affaires ayant construit leurs réseaux commerçants entre monde arabe et Asie, sont à l'origine d'importantes transformations dans le tissu urbain, avec notamment un processus très dynamique de renouvellement urbain, entraînant des destructions du bâti ancien au profit de la construction de nouveaux malls et grands magasins.

Ces marchandises entraînent également une transformation des paysages urbains, avec un envahissement des ruelles commerçantes par des produits de qualité moyenne voire très médiocre qui ont tendance à remplacer d'autres activités, comme le commerce de proximité dans le cas d'Oran, ainsi que les activités artisanales dans le cas du Caire, de même qu'une diminution de la fonction résidentielle de ces espaces.

Affluence au marché de Medina J'dida. Les stands des vendeurs de rue et des magasins rétrécissent les, mars 2013



Source : cliché A. Bouhali.

Livraison des centres commerciaux récents de la rue du Muski, au Caire



Cliché A. Bouhali, avril 2012.

Le développement de ce commerce transnational, en lien avec un contexte

économique difficile et un contexte politique troublé, a également été accompagné par l'explosion du petit commerce de rue et l'envahissement des espaces publics à l'intérieur même de ces quartiers-marchés par les stands de très nombreux vendeurs de rue.

Il s'agit enfin de comprendre comment cette fabrique de la ville par le bas est appréhendée et gérée par les acteurs de la gouvernance urbaine – pouvoirs locaux, administration étatique mais aussi acteurs non gouvernementaux – qui agissent ou tentent d'agir sur l'urbain, dans des contextes que l'on peut qualifier de mouvementés, notamment en ce qui concerne l'Égypte de l'après printemps arabe.

Ma thèse propose ainsi une approche comparative d'un même phénomène – l'interaction entre fabrique urbaine et commerce transnational – par l'étude qualitative de deux places marchandes situées dans le monde arabe. Il ne s'agit pas d'une simple comparaison terme à terme qui serait uniquement fondée sur un recensement des points communs et des différences mais plutôt un aller-retour

entre deux terrains qui permet d'enrichir à chaque fois mon questionnement sur les conséquences urbaines d'un commerce transnational très dynamique.

Bibliographie

- Bouhali A., 2013, « Medina J'dida, un quartier-marché mondialisé sur les routes algériennes du commerce transnational. Vers la définition d'une centralité commerçante régionale », *Les Cahiers de l'EMAM*, « Les espaces transnationaux de l'Algérie contemporaine », à paraître.
- Mermier F., Peraldi M., 2010, *Mondes et places du marché en Méditerranée : formes sociales et spatiales de l'échange*, Karthala-MMSH, Aix-en-Provence.
- Ribeiro Gustavo L., 2012, "Introduction: what is globalization from below?" in G. Mathews, G. L. Ribeiro, et C. Alba Vega (dir.), *Globalization from below : the world's other economy*, London, New York, Routledge.

L'Algérie au temps des femmes ! Le deuxième sexe au centre des réformes politiques

Djaouida Lassel

Doctorante en sociologie à l'Université de Provence (Aix Marseille 1), affiliée à l'IREMAM et chercheuse associée à l'IRMC.

dlassel@yahoo.fr

Il ne saurait y avoir de démocratie sans un véritable partenariat entre les hommes et les femmes dans la conduite des affaires publiques ou hommes et femmes agissent dans l'égalité et la complémentarité, s'enrichissant mutuellement de leurs différences.

Les questions liées à la femme ont été rendues visibles et ont suscité un intérêt grandissant, suite aux sommets du Caire en 1994, de Pékin en 1995 et du millénaire, regroupant les chefs d'États à New York en 2000 et confirmé par le sommet des chefs d'États membres de l'Union Africaine tenu en Éthiopie en 2004. Ainsi la majorité des pays se sont engagés à respecter l'objectif de renforcer la position de la femme et de favoriser sa participation aux plans social, politique et économique, tout en réaffirmant leur attachement aux principes des droits de l'Homme, dont les droits de la femme sont partie intégrante.

Pour le cas de l'Algérie, le renforcement du rôle de la femme devient une des priorités inscrites à l'ordre du jour en appui à ce qui a été réalisé après l'indépendance dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement, de la santé et de sa participation politique et économique.

Le président Bouteflika demeure l'acteur clé de la promotion du statut des femmes dans tous les domaines. Il est à l'origine des réformes introduites au Code de la famille (2005), Code de nationalité (2005), Code pénal (2006), modification de la constitution pour une mise en place d'une politique de quotas de 30 %, afin

d'élargir la participation des femmes dans la sphère politique (2012). Autant de réponses positives aux revendications féministes et au mouvement associatif féminin algérien.

En effet, le mouvement associatif féminin a joué un rôle grandissant dans la défense des droits des femmes au cours de ces deux dernières décennies dans un contexte particulièrement difficile est hostile. Les associations de femmes étaient derrière le combat contre l'islamisme politique, elles étaient derrière la mise place d'une loi organique de quota qui permet la représentation des femmes dans les assemblées élues, elles étaient à l'origine des programmes de lutte contre les violences à l'égard des femmes à travers la révision du Code pénal, sans oublier leurs combats de plusieurs décennies contre le Code du statut personnel de l'Algérienne. Le Code de la famille de 1984 qui déniait la pleine égalité entre les deux sexes, notamment en matière de mariage, de divorce ou de tutelle des enfants, ce code était en contradiction avec l'article 29 de la constitution qui reconnaît l'égalité entre les femmes et les hommes. Il a été révisé en 2005 afin de renforcer les droits de la femme à laquelle la Constitution garantit l'égalité citoyenne.

Néanmoins, cette révision n'a pas donné satisfaction à de nombreuses féministes. Si les amendements concernant le bénéfice du logement familial en cas de divorce pour la mère ayant la garde des enfants améliorent effectivement la situation, des dispositions inégalitaires sont maintenues, telles la polygamie, le tuteur matrimonial, l'inégalité devant l'héritage et l'interdiction de l'adoption.

De même que le Code de famille, la loi sur la nationalité a été révisée dans un sens qui donne satisfaction aux féministes puisque la loi autorise désormais la femme algérienne à se marier avec un étranger quelle que soit sa nationalité, à condition qu'il soit musulman et à transmettre sa nationalité algérienne à ses enfants.

Au total, bien que le statut personnel continue à minoriser la femme dans l'espace privé, ses droits ne souffrent d'aucune ambiguïté dans l'espace public.



© genreetdeveloppement.unblog.fr

La femme algérienne a toujours participé dans les différentes luttes politique et sociale pendant et après l'indépendance. Aujourd'hui, Elle est présente dans la quasi totalité des secteurs et en particulier ceux qui lui étaient traditionnellement fermés. Elle n'est plus cantonnée dans les secteurs sociaux. Mais dans le domaine de la politique, sa présence demeure faible.

Notre pays avance avec lenteur même dans ce domaine. En effet, lors des dernières élections législatives du 10 mai 2012, on a constaté une légère progression de la représentation des femmes au sein du Parlement, où leur nombre est passé à 145

contre 31 en 2007. Au niveau local, la présence des femmes s'est nettement améliorée, elles sont passées de près de 9 % en 2007 à 16,55% aux APC et 29,69 % aux APW aux élections de novembre 2012. Mais ces résultats restent faibles et la représentation des femmes est loin d'atteindre le quota à 30 % dans les assemblées élues. La politique, reste encore un domaine presque exclusivement masculin, et il existe une grande disparité entre la législation et sa concrétisation sur le terrain.

Si l'ouverture récente du champ politique en Algérie est un acquis, la société algérienne demeure à prédominance masculine et les pesanteurs socio culturelles marginalisent les femmes.

Or, comme le note une militante féministe marocaine, « Aujourd'hui, le défi des différents acteurs sociaux est de faire passer l'égalité acquise au niveau juridique dans la réalité quotidienne. Un travail énorme qui aiderait à la fois à changer aussi bien les conditions de vie de la majorité des hommes et des femmes que de transformer les mentalités, ce qui exige une révolution culturelle et sociale profonde pour une reconnaissance effective de l'égalité ».

1. Déclaration universelle sur la démocratie 1997, principe n°4 adoptée par l'Union Interparlementaire.
2. Belarbi Aicha, 2012, *Égalité – Parité histoire inachevée*, Casablanca, Le Fennec, 212.
3. Taous Amrouche repris par Mrabet Fadila, 1967, *Les Algériennes*, Paris, Maspero, 142.

Conventions de partenariats

Plusieurs conventions de partenariats viennent d'être signées par la nouvelle direction annonçant de futures activités scientifiques en collaboration avec l'Institut supérieur d'histoire de la Tunisie contemporaine (ancien ISHMN) et avec la Bibliothèque nationale de Tunisie.

Une convention éditoriale avec Riveneuve éditions (www.riveneuve-editions.com) permet également d'envisager des coéditions avec la maison d'édition parisienne. Un premier ouvrage, la thèse remaniée d'Anne-Marie Planel, devrait ainsi être édité en début d'année 2014.



De la *Umma* islamique à la nation tunisienne ?

Penser la dialectique islamisme/nationalisme dans la construction idéologique d'Ennahdha

Souhira Medini

est doctorante en science politique à
l'Institut d'études politiques de Grenoble.

souhira.medini@gmail.com

« Il y a entre islamisme et nationalisme
un curieux effet de miroir »
Olivier ROY¹

Cette recherche vise à comprendre les partis politiques qui se réclament de l'idéologie islamiste au moment où ils ont été appelés à prendre le pouvoir dans plusieurs pays du monde arabe. La victoire d'Ennahdha lors des élections de l'Assemblée Nationale Constituante en a fait un acteur majeur et incontestable de la vie politique tunisienne. Cependant, lorsqu'il est fait référence au mouvement ou au parti de la « Renaissance », un angle mort persiste dans l'analyse : celui de son histoire politique avant la Révolution de 2011. L'étude rétrospective vise donc à mieux comprendre la formation idéologique du parti, étape essentielle dans l'analyse de la transition démocratique actuelle.

L'islamisme est avant tout une idéologie *internationaliste* dans le sens où elle s'adresse à tous les pays musulmans composant la *Umma* dans une forme « d'internationalisme oummiste »². À n'en point douter, à l'instar du chef d'Ennahdha, certains islamistes considèrent le retour du califat comme la consécration finale de leur engagement. Aussi, les acteurs islamistes tunisiens sont souvent accusés de peu s'intéresser à la nation tunisienne voire d'agir en sous-main contre ses intérêts – de ne pas « avoir

de patrie ». Il est certain que si l'on en reste à l'analyse d'Ennahdha comme une branche tunisienne de la confrérie des Frères musulmans, le parti apparaît fondamentalement étranger à la nation tunisienne et à toute forme de nationalisme.

Cependant, cette perspective tend à se fonder sur une définition essentialiste et malheureuse de l'islamisme tunisien. De même, l'interprétation de la conversion des acteurs islamistes comme preuve de l'échec de l'islam politique tout comme la perception post-islamiste appliquée au cas tunisien nous ont semblé fortement critiquables. En particulier dans la mesure où, à contre-courant de ces analyses, les islamistes se définissent eux-mêmes comme les seuls acteurs politiques défendant la nation tunisienne authentique, débarrassée du joug culturel colonial. Il ne s'agit pas de corroborer cette analyse mais plutôt de montrer qu'elle a un sens au sein de la réflexion islamisme/nationalisme. Ainsi, les Nahdaouis ne semblent pas constituer une

forme de retour d'un ordre ancien et archaïque mais ils sont partie prenante de la modernité tunisienne. Finalement, il est intéressant d'étudier le parti politique tunisien sous le prisme du passage de l'idéalisme au réalisme, de la nation fantasmée à la nation vécue. Cette redéfinition des rapports entre islamisme et nationalisme nous permet surtout d'interroger plus généralement le rapport d'autres mouvements islamistes à leur propre nation. Inscrite dans le champ des sciences sociales, cette recherche a pour vocation d'établir une réponse relative aux origines des mouvements islamistes.

1. Olivier Roy, 2003, « Islamisme et nationalisme », *Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n° 104, « Islam et démocratie », 45-53.

2. François Burgat, 2008, *L'islamisme au Maghreb*, Paris, Payot, 42.



© www.algerie1.com

Relations inter-ethniques et attente : le cas du camp de transit de Choucha en Tunisie

Aurore Mottet

est doctorante en sociologie à l'Université
Nice Sophia Antipolis.

auremottet@hotmail.fr

Le camp de transit de Choucha a été ouvert le 24 février 2011 dans le grand Sud tunisien, à quelques kilomètres du poste frontière de Ras Jedir. Son objectif était d'accueillir les déplacés qui franchissaient la frontière tuniso-libyenne durant la guerre civile libyenne. Alors que les déplacés libyens sont accueillis dans des familles tunisiennes ou s'installent directement dans la capitale, les déplacés sub-sahariens ou originaires de la Corne de l'Afrique transitent dans le camp de Choucha¹ le temps que leur demande d'asile soit examinée par le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR).

Inscrite dans une approche sociologique, ma recherche vise à analyser la manière dont émergent et se développent les relations interethniques dans des espaces contraints mettant en situation de co-présence des groupes différents dans leur origine nationale, comme le camp de Choucha. La démarche centrale consiste à tenter de saisir l'organisation sociale du camp en prenant en compte tant les témoignages des migrants placés temporairement dans cet espace que les témoignages des personnels associatifs chargés d'organiser Choucha. En menant cette recherche, mon objectif est double. Tout d'abord, je souhaite donner de la consistance sociale à ces espaces de l'attente où les migrants sont placés durant un temps plus ou moins long au cours de leur voyage. À la suite d'autres sociologues tels que Pascal Hintermeyer et Philippe Hamman (2012), je considère que ces espaces d'attente, qu'il s'agisse d'un camp ou d'autres lieux d'attente, ne sont pas de simples entre-deux migratoires dont le caractère furtif

empêcherait toute entreprise d'analyse sociologique. Au contraire, le camp est pour moi un espace social à part entière dont l'investigation devient essentielle et pertinente. Ensuite, mon enquête vise à mettre en évidence le fait que les espaces de l'attente ne constituent pas des « sanctuaires ethniques » pour reprendre l'expression consacrée de Michel Agier (2008). Traiter de la question des relations interethniques en situation contrainte, c'est aussi traiter de la manière dont ces frontières disparaissent ou sont suspendues au profit d'autres identités plus génériques et qui permettent également une résistance plus franche face aux difficultés du quotidien. Le camp de transit de Choucha n'est donc pas un lieu où viennent se reproduire mécaniquement les anciennes appartenances ethniques du pays d'origine.

Selon les échelles, l'appartenance ethnique se fait alors plus ou moins

évidente. Elle disparaît parfois au profit d'une identité plus vaste qui est celle des « réfugiés de Choucha », catégorie qui regroupe alors sans distinction ceux qui ont fui la guerre en Libye. Cette migration, qui a amené à la création d'une « communauté de Choucha » au même titre qu'il existe des « communautés d'itinérance » (Escoffier, 2008), n'empêche pas pour autant la mise en avant des différentes ethniques ou nationales et l'expression ou la revendication d'identités plus particulières. Les deux registres identitaires cohabitent et tout l'enjeu pour le sociologue consiste alors à cerner à quels moments telle ou telle identité est mise en avant. L'appartenance ethnique et nationale est parfaitement visible lorsque les personnes abordent la question de la procédure d'asile : elle permet une organisation du quotidien plus facile « les gens pensent comme toi, ils ont les mêmes pensées et le même mode de vie », mais permet également une gestion psychologique et pragmatique de la procédure d'asile. L'appartenance ethnique est en revanche moins évidente lorsque l'on aborde la question du camp et de l'expérience migratoire de l'attente. Là, les migrants ont le sentiment de partager une expérience qui est la même pour tous et qui regroupe les individus peu importe les origines.

Le camp de Choucha est donc un espace qui permet à la fois les liaisons avec des compatriotes mais qui permet également la mise en exergue d'une communauté plus vaste entre ceux qui ont vécu la guerre civile libyenne. Une série de travaux récents en sociologie, notamment en France, a contribué à diffuser le constat que la mobilité repose souvent sur d'autres rapports et d'autres ressources que celles qui ont trait à l'ethnicité (Brachet, 2009 ; Escoffier, 2006 ; Tarrus, 2001 ; Timera, 2009). Aussi, par extension, la mobilité n'engendre pas elle-même des sortes de *rencontres ethniques*. D'autres liens sont à



© Daniel Dalet.

prendre en compte comme la nécessité de faire face à des difficultés identiques pour tous, ce qui est le cas à Choucha à certains moments. Nous sommes alors face à un champ social dans lequel s'articulent des identités multiples selon le principe exposé par Julien Brachet de « flexibilités identitaires » (Brachet, 2009).

1. Parmi les principales nationalités représentées, nous pouvons recenser des somaliens, des érythréens, des soudanais, des nigériens, des tchadiens, des ivoiriens, des palestiniens et des bangladaïsi. Parmi les principales nationalités représentées, nous pouvons recenser des Somaliens, des Érythréens, des Soudanais, des Nigériens, des Tchadiens, des Ivoiriens, des Palestiniens et des Bangladaïsi.

Bibliographie

AGIER Michel, 2008, *Gérer les indésirables : des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion.

BRACHET Julien, 2009, « Des migrants en transit : sociabilités et territorialités dans le Sahara nigérien », in L. Faret et G. Cortes (éd.), *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires*, Paris, Armand Collin, 109-123.

ESCOFFIER Claire, 2006, *Communautés d'itinérance et savoir-circuler des transmigrant.e.s au Mghreb*, thèse de sociologie de l'Université de Toulouse II, sous la direction d'Alain Tarrius, [en ligne: <http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/08/59/29/PDF/TheseTel.pdf>].

HAMMAN Philippe, HINTERMEYER Pascal, 2012, « Revisiter les frontières », *Revue des sciences sociales*, n° 48, 8-15.

TARRIUS Alain, 1989, *Anthropologie du mouvement*, Paris, Paradigme.

TARRIUS Alain, 2001, « Au-delà des États-nations : des sociétés de migrants », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 17-2, vol. 17, 37-61.

TIMERA Mahamet, 2009, « Aventuriers ou orphelins de la migration internationale ? Nouveaux et anciens migrants "subsahariens" au Maroc », *Politique africaine*, vol. 115, 175-195.

Nabiha Jerad, Un an déjà



Une journée d'hommage et de célébration de la mémoire de Nabiha Jerad (1954 - 2012) a eu lieu le 2 novembre 2013 à l'Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts de Carthage (Beyt Al Hikma). La cérémonie organisée à l'occasion du premier anniversaire de sa mort a comporté des témoignages professionnels et amicaux qui ont éclairé le parcours et la formation de l'enseignante et de la chercheuse et montré son large spectre relationnel,

intellectuel et affectif. Les souvenirs évoqués par la vingtaine d'intervenants (collègues, famille, amis et étudiants) ont peint une universitaire, citoyenne et militante qui a traversé les frontières de son pays et de ses langues (elle était polyglotte), de sa discipline (la socio-linguistique) et de sa génération.

Auteur d'une thèse sur les sabirs à l'époque coloniale -dont le doyen de la faculté des Sciences Humaines et Sociales a promis la publication- Nabiha Jerad était enseignante au département de français de cette institution qu'elle a dirigé pendant six ans et chercheuse associée à l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) depuis sa création en 1992. Ses préoccupations allaient de l'interrogation de la politique linguistique tunisienne de l'après-indépendance à celle des usages quotidiens des langues en Tunisie en passant par les slogans des annonces commerciales, la langue (de bois) des journaux ou l'iconographie des affiches publicitaires. Amatrice d'art et esthète au quotidien, Nabiha Jerad évoluait dans un cosmopolitisme naturel, intérieur et appliqué par lequel elle tissait des liens à travers tous ceux qu'elle touchait ou côtoyait. Son habilitation à diriger

des recherches devait porter sur la publicité en Tunisie comme observatoire sur les questions de langue, de culture et de société et sa correspondance atteste qu'elle était sur le point de publier un ouvrage dont on espère la parution.

Elle a vécu la « révolution tunisienne » avec foi et sa fougue de linguiste a fécondé des analyses d'un « événement de langage » qu'elle a développées devant différents auditoires en Tunisie et à l'étranger. Défendant la complexité d'un terrain qu'elle connaît intimement, Nabiha Jerad essayait de dépasser en tant que socio-linguiste la bi-partition à laquelle ont commencé à se référer les politiques et les observateurs de la Tunisie post-14 janvier 2011.

Cette journée d'hommage a été marquée par la parution d'un volume de Mélanges intitulé *Emotion et connaissance* (coordonné par ses collègues Amel Fenniche-Fakhfakh et Samia Kassab-Charfi, Imprimerie Finzi, 2013, 116 p.) et s'est achevée avec la projection d'un documentaire de 32 mn intitulé *La Combattante* et réalisé par Ridha Ben Yahya, membre du club médiatique culturel de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis.

Par la teneur des témoignages, l'ambiance chaleureusement sobre qui a plané et la liberté de ton et de parole qui ont régné, cette journée d'échanges et de rencontre était à son image, cosmopolite, bien agencée et chargée d'émotion. Dans son déroulement et par certains détails, cet hommage à une intellectuelle authentiquement engagée s'inscrit dans les minuscules signes de changement charriés par cette période « post-révolutionnaire » que Nabiha Jerad a saluée et accompagnée avec passion sans avoir, malheureusement, pu prolonger tous les projets scientifiques et citoyens qu'elle portait.

Kmar Bendana

Anthropologie politique des langues

Stéphanie Pouessel

est anthropologue et chercheuse associée à l'IRMC

stephanie.pouessel@gmail.com

Cette journée se voulait une réflexion commune sur les liens entre langues, identités et politique. 30 ans après la parution du livre de Gilbert Grandguillaume, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb* (1983), elle visait à poser des ébauches de renouvellement de la recherche sur ce sujet. Si il est désormais acquis qu'étudier les langues requièrent de partir « des publics et non pas seulement des États » (F. Mermier 2003¹), leurs ajustements réciproques doivent rester au cœur de notre attention, les institutions et les pouvoirs pouvant répondre aux évolutions linguistiques ou aux pressions sociales par des lois (institutionnalisation de l'amazigh au Maroc) mais aussi produire des attitudes porteuses de nouvelles normes (la langue des dirigeants).

Comment rendre compte des changements linguistiques intervenus dans le monde arabe depuis 30 ans sans d'un côté généraliser des grandes tendances et de l'autre se perdre dans le subtil et les contradictions de chaque acteur et de chaque situation ?

Maintes recherches décrivent une dimension maghrébine linguistique complexe dont le tiraillement identitaire postcolonial découlerait. L'arabe souffrirait d'une maladie congénitale qu'est sa diglossie. La pluralité des langues au Maghreb est en effet souvent présentée en terme de conflit linguistique, de pathologie voire de pratiques menant à la schizophrénie. Pourquoi les militants des dialectes arabes ont souvent un « problème » avec la tradition arabomusulmane, tentant alors de déconnecter les arabes dialectaux de l'arabe en le présentant comme autonome voire élaboré à partir du berbère et des langues « de passage » (européenne) ? Une vision réconciliée est proposée par Kristin Hickman qui voit dans chacune des variétés de l'arabe un « outil de soi » (*tool of the self*) alors non exclusif l'un de l'autre.

Les changements linguistiques, constants et en perpétuelles évolutions, se cristallisent parfois dans le sillon de pratique collective non élaborée à l'avance, non préméditée, c'est le cas de l'*arabe easy*, cette transcription ou translittération contemporaine de l'arabe en caractère latin. Cette « révolution des signes », et qui plus est « par le bas » (Y. Gonzalez-Quijano), modifie l'exercice de la domination symbolique et annonce une nouvelle politique de la langue.

Le 2011 arabe a revigoré une arabité transnationale, autour d'un « monde arabe » en renaissance, quand dans le même temps il a focalisé sur des histoires politiques nationales particulières. Deux mouvements d'apparence paradoxale ont été produits par le 2011 arabe : la reconnaissance de l'amazigh comme langue officielle au Maroc et la dominante islamiste dans les gouvernements tunisiens et marocains. De la même manière que l'internationalisation de la langue arabe issue de la médiatisation des révolutions n'a pas édulcoré les variantes nationales de cette langue.

Au Maroc, le mouvement du 20 février a été révélateur d'un projet autour de l'arabe dialectal *dépolitisé* (C. Miller). Cela correspond aussi à une normalisation de l'usage public de cette langue (la publicité dont le consortium royal est le principal acteur privé), et dont l'arrivée par le « haut » en a été la consécration (utilisation décomplexée par le premier ministre Benkirane). Le mouvement du 20 février n'étant pas un mouvement de revendication linguistique, c'est pourtant le mouvement amazigh qui s'y connecte afin de faire valoir ses attentes, notamment d'ordre linguistique (J. Granci).

La fin des dictatures qui a permis le retour des exilés libyens et tunisiens a eu une interférence sur les langues. Il a été discuté de la langue des islamistes en Tunisie, lesquels peuvent combiner francophonie et anglophonie dans un contexte où la francophonie reste, aux yeux d'une frange minoritaire francophone, un gage de démocratie. Le retour d'une diaspora d'exil islamiste complexifie l'ancienne opposition de francophones laïcs versus arabophones islamistes (S. Pouessel).

Peut-on postuler l'entrée dans une nouvelle phase de « postarabisation » ? Une certaine rupture est en effet perceptible dans l'abandon de l'arabisation comme projet imposé par le haut (Y. Gonzalez-Quijano), une arabisation sur laquelle vient se confronter l'essor des langues dites maternelles ou minoritaires qui peuvent être des « langues frontières » comme la darija, perméable, à la différence du hassaniya et du tamazight (I. Verratti). Ce processus de vernacularisation (écrire un langage « oral ») opère dans divers domaines de la presse à la publicité aux nouveaux médias et à l'art. Le rôle croissant de la diaspora n'est pas à sous-estimer, notamment une diaspora d'exil aujourd'hui au pouvoir en Tunisie (S. Pouessel) ; elle participe d'une revanche des élites d'origines provinciales sur celle de la côte alors taxée de trop occidentalisée ou, pour le cas de la Tunisie, de reliée aux anciens pouvoirs autoritaires, et qui s'expriment par l'usage linguistique de termes ou d'accents particuliers (C. Miller). Le facteur générationnel accentue cette rupture, avec la possibilité de fournir des « solutions » linguistiques plus égalitaires (Y. Gonzalez), issues d'un rapport à la parole qui a changé (C. Miller). Enfin, si le 2011 arabe connecte cette région du monde à des référents universaux, le lien entre la langue et la terre qui pourrait sembler anachronique exprime pourtant une des facettes modernes du mouvement amazigh dans le Sud-Est du Maroc (I. Verratti).

Au vu des résultats déjà obtenus, il serait bénéfique d'organiser une deuxième rencontre en 2014 au sein de la deuxième institution partenaire de la première journée, l'IRMC à Tunis. Le projet sera proposé à la nouvelle direction de l'IRMC. Il s'agirait d'adjoindre d'autres chercheurs, sur l'Algérie, la Libye et l'immigration, ou encore sur l'essor de la langue arabe dans d'autres pays comme la Turquie. Une publication au terme de cette deuxième rencontre pourrait aussi être envisagée.

1. (dir.), *Mondialisation et nouveaux médias dans l'espace arabe*, Paris, Maisonneuve & Larose.

Concurrences et conflits pour l'usage de l'eau en Tunisie : Etude de cas dans la région du Cap Bon

Alia Gana

est directrice de recherche CNRS et
sociologue à l'IRMC

alia_gana@yahoo.fr

Benjamin Fouillen

est doctorant en socioéconomie

benjamin.fouillenmarcel@gmail.com

Un contexte national marqué par l'explosion des besoins en eau et des risques accrus de pénurie

La Tunisie est le pays du Maghreb qui fait face aux risques les plus importants de déficit en eau. Avec une disponibilité de 470 m³/ha/an, le pays est aujourd'hui classé en situation de stress hydrique. Au risque de pénurie, s'ajoute un grave phénomène de dégradation et de contamination de la ressource, résultant de la surexploitation des nappes phréatiques (1/4 d'entre elles), de l'intrusion marine et de la pollution.

Barrage sidi salem



© commons.wikimedia.org

L'explosion des besoins en eau, liée à la croissance démographique, à l'urbanisation et à la diversification des activités économiques, entraîne une compétition croissante entre ses divers

usages et remet en cause la place prépondérante de l'agriculture dans l'utilisation des ressources hydriques (83% des quantités totales utilisées).

Après la mise en œuvre d'une stratégie axée sur la mobilisation maximale des ressources et la construction de grands barrages (95% des ressources sont déjà mobilisées), les politiques de l'eau ont connu d'importantes réformes au début des années 1990. Celles-ci ont visé une meilleure maîtrise de la demande en eau et un meilleur ciblage de son usage, à travers la mise en œuvre d'instruments tarifaires et la diffusion de techniques d'économie d'eau. Elles se sont aussi accompagnées de réformes juridiques et institutionnelles qui ont permis le transfert de la gestion à des associations d'usagers de l'eau, plus couramment nommées groupements de développement agricole (GDA)

Force est de constater cependant que le désengagement de l'État du secteur de l'eau n'a pas permis une « rationalisation » de sa gestion et une véritable autonomisation des GDA. L'explosion des besoins (eau potable et irrigation) conduit aujourd'hui à de nombreuses incohérences dans les politiques publiques, principalement liées à la poursuite d'une stratégie de gestion de l'offre, qui génèrent des conflits accrus et une montée des revendications autour de l'eau, surtout depuis la révolution tunisienne du 14 janvier 2011.

Le Cap Bon, une région méditerranéenne à vocation agricole soumise à de fortes menaces de pénurie d'eau

La presqu'île du Cap Bon, située dans la Nord Est de la Tunisie, constitue un exemple intéressant pour illustrer les dynamiques actuelles du secteur de l'eau en Méditerranée et les conflits dont fait l'objet sa répartition entre différents usages et usagers. Le Cap-Bon est traditionnellement une région de culture maraîchère et fruitière intensive, qui fournit environ 16 % de la production

agricole nationale, avec seulement 4 % de la SAU totale du pays. Il s'agit principalement de la production d'agrumes, de tomates, de pommes de terre et de la viticulture. Le développement de l'agriculture intensive et de cultures fortement consommatrices en eau y ont entraîné une surexploitation et une dégradation des eaux souterraines qui se traduit par une chute de la piézométrie et une baisse de la qualité des eaux, notamment en raison de l'intrusion marine. L'évolution de la région est marquée également par une forte urbanisation et le développement du tourisme sur les zones littorales qui entraînent une augmentation rapide de la demande en eau potable. En raison notamment du déficit en eau, les conditions de l'activité agricole se sont fortement dégradées, ayant pour conséquence un important mouvement d'abandon des terres, plus particulièrement dans les zones littorales. Ceci a conduit les pouvoirs publics à mettre en œuvre, dès la fin des années 1980, un vaste programme de mobilisation des ressources en eau pour la sauvegarde de l'agriculture irriguée et l'approvisionnement en eau potable des zones urbaines. Les infrastructures existantes incluent cinq barrages, auxquels s'ajoute le canal Medjerda-Cap Bon¹ qui assure le transfert des eaux du Nord à partir de plusieurs barrages construits sur la Medjerda, le fleuve le plus long du pays, et permet leur

carte du gouvernorat de Nabeul, peninsule du Cap Bon



acheminement vers plusieurs périmètres publics irrigués de la région, situés dans les zones littorales.

Le Lebna au cœur d'un système d'interactions génératrices de tensions croissantes autour de l'eau

La zone d'étude, objet de l'analyse développée dans cet article, est celle du bassin versant du Lebna qui couvre une superficie de 200 km². Son réseau hydrographique est constitué de deux principaux oueds, El Widién et Bou Dokhane qui se rejoignent en aval du bassin versant, à 3 km seulement de la mer, pour former l'oued Lebna. C'est à la jonction des deux oueds qu'a été construit le barrage du Lebna, le plus grand du Cap Bon. D'une capacité initiale de 30 millions de m³, le barrage devait assurer l'alimentation de la nappe orientale du Cap Bon et l'approvisionnement en eau des périmètres aménagés pour l'irrigation, situés en aval du barrage (périmètres gérés par les GDA Ettadhamen et Barrage). Aujourd'hui, les eaux du barrage, dont la capacité de stockage a diminué en raison de l'envasement (23 millions de m³), sont également utilisées par d'autres usagers : les riverains du barrage, qui pompent directement sur la retenue, les périmètres irrigués situés en dehors du bassin versant, la compagnie d'exploitation et de distribution de l'eau potable (SONEDE), enfin les usines de transformation. Le bassin versant et le barrage du Lebna se trouvent ainsi au cœur d'un système d'interactions qui génèrent des pressions accrues sur la ressource et des conflits croissants entre usagers.

Barrage de Lebna



© Hichem Fennia

Basé sur les résultats d'une recherche en cours réalisée dans le cadre du projet *Approche biophysique et socioéconomique de la gestion de l'eau dans la région du Lebna-Cap Bon* (Programme Sicmed/Mistrals-IRD/INRGREF/CNRS), cet article propose une analyse préliminaire des processus qui sont à l'origine de pressions et de tensions accrues autour de l'usage de l'eau et de leur impact sur les pratiques de l'agriculture.

Afin de prendre en compte l'ensemble des interactions à l'origine des tensions sur l'eau, la zone d'étude retenue par le volet socioéconomique de la recherche couvre le bassin versant du Lebna (interactions amont/aval) et inclut également l'espace constitué par les périmètres irrigués de la région qui utilisent l'eau du barrage Lebna. L'approche méthodologique combine trois niveaux d'analyse : l'échelle du territoire constitué par le bassin versant de Lebna et les zones situées en aval pour l'étude des concurrences et les conflits d'usages autour de la ressource en eau ; l'échelle infrarégionale pour l'étude des cadres institutionnels qui influencent la répartition des ressources hydriques entre différents usages et usagers, en particulier les dispositifs (institutions, associations d'usagers) qui organisent la gestion de l'eau et définissent les modalités d'accès à la ressource ; l'échelle de l'exploitation pour l'étude des stratégies d'allocation de la ressource aux différentes cultures, des facteurs qui les influencent et des logiques sociales qui les guident.

Des facteurs d'exacerbation des conflits d'origine multiple

Il ressort des entretiens effectués auprès des gestionnaires et des usagers de l'eau que les facteurs d'exacerbation des conflits autour de la ressource hydrique sont d'origine multiple.

Il s'agit tout d'abord de l'explosion des besoins en eau potable dont la satisfaction est considérée comme prioritaire par les pouvoirs publics. Les prélèvements effectués par la SONEDE sur le canal Medjerda Cap Bon ont doublé depuis 1997 et aujourd'hui la répartition des volumes prélevés entre usages agricoles et non agricoles s'est inversée en faveur de la consommation en eau potable. En outre la compagnie des eaux a installé récemment une station de pompage et de traitement des eaux sur le Lebna, pour faire face au

manque d'eau qu'a connu la région, suite à la sécheresse de 2009-2010. Pour répondre en particulier aux besoins des villes de Menzel Temine et de Kelibia, la SONEDE prévoit l'installation d'une nouvelle station de pompage et d'épuration permettant de doubler les prélèvements sur le Lebna.

La pression croissante sur les eaux du Lebna et les conflits qu'elle génère résultent également de la diminution des quantités d'eau disponibles pour les périmètres irrigués alimentés à l'origine par d'autres sources. L'épuisement de la réserve d'eau du barrage Chiba, aujourd'hui quasi-totalement envasé, oblige les irrigants des périmètres de Chiba et de Korba Menzel Temine à recourir au canal Medjerda-Cap Bon. Ceci se fait au détriment des bénéficiaires initiaux du canal qui sont les périmètres de sauvegarde de Diar Hojje, Lebna village et Tafelloun. Ces derniers sont désormais conduits à prélever aussi sur le barrage de Lebna, au moyen d'une pompe diesel installée sur la rive droite du barrage. Depuis la sécheresse qu'a connue la région en 2009, les quantités pompées sur le barrage par les périmètres irrigués initialement alimentés par le canal Medjerda Cap Bon ont été multipliées par cinq. La pression sur les ressources du Lebna est aussi aggravée par l'extension de périmètres irrigués existants et l'aménagement de nouvelles zones d'irrigation pour satisfaire les demandes sociales. Ainsi, le périmètre public irrigué géré par le GDA Ettadhamen connaît actuellement une extension, dont la superficie atteindra 80 ha d'ici 2014. Cette extension doit permettre le développement des cultures céréalières et fourragères en irrigué et s'inscrit dans la stratégie mise en place pour faire face à la hausse des prix des matières premières agricoles sur le marché international.

Enfin, l'augmentation des besoins pour l'irrigation est liée au développement de cultures spéculatives plus consommatrices en eau, en particulier le développement de la culture de la fraise, dont les superficies s'accroissent à un rythme rapide et qui sont principalement destinées à l'exportation. Cette évolution a non seulement pour conséquence d'augmenter les besoins quantitatifs en eau, mais également d'étendre la période de pointe de la demande en eau, qui s'étale désormais de mai à septembre.

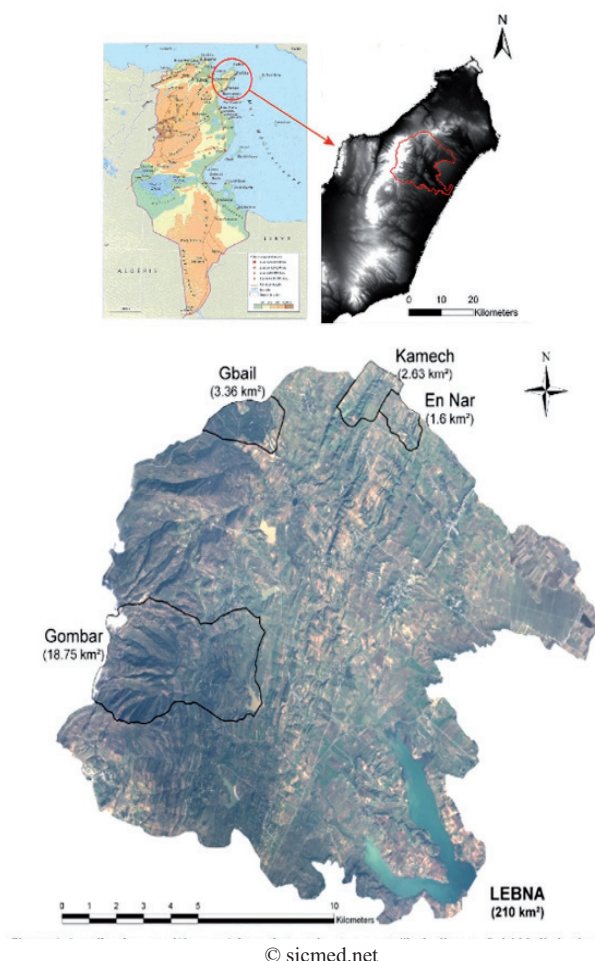
Des dispositifs de gestion locale de l'eau défaillants

Les tensions autour de l'eau sont aggravées par le dysfonctionnement des GDA en charge de la gestion de l'eau à l'échelle des périmètres irrigués. Tout d'abord, les GDA, dont les recettes proviennent exclusivement de la vente d'eau, sont confrontées à de sérieuses difficultés financières, liées principalement aux impayés (le taux de recouvrement des factures d'eau ne dépasse pas 40% des volumes consommés par les agriculteurs). Ce phénomène s'est aggravé depuis 2011 et l'endettement des GDA a des répercussions négatives sur leur capacité à assurer l'entretien des réseaux et l'approvisionnement en eau des adhérents. À cela s'ajoutent le manque de transparence dans la gestion financière des GDA et la faible légitimité des conseils d'administration, souvent contrôlés par les autorités locales et les acteurs économiques influents. Ceci donne lieu à des inégalités de traitement entre adhérents et génère des conflits, d'une part, entre agriculteurs, d'autre part entre les GDA et les agriculteurs qui se sentent lésés en matière d'accès à l'eau. L'exemple le plus frappant des positions inégales des agriculteurs par rapport à l'accès à l'eau est fourni par le GDA barrage, dont un des adhérents est une grande entreprise agricole. Cette dernière couvre 224 ha, soit 50 % de la superficie totale du périmètre (450 ha) et garantit de ce fait la moitié des recettes du GDA, ce qui lui donne un accès privilégié à l'eau et la dispense notamment des contraintes des tours d'eau, auxquels sont soumis les petits exploitants.

Les pressions croissantes qu'exercent l'explosion de la demande en eau, la mise en concurrence et l'aggravation des conflits opposant les usagers des différents périmètres irrigués donnent lieu à des protestations régulières de la part des bénéficiaires initiaux des eaux du barrage (périmètres Ettadhamen et Lebna Barrage) qui contestent la position influente de certaines associations d'usagers pour l'accès à l'eau du barrage. Nous avons déjà signalé l'exemple du

GDA de Diar Houssej dont le périmètre était initialement approvisionné par le canal des eaux du Nord, et qui prélève des quantités d'eau de plus en plus importantes, directement sur la retenue du barrage². Les protestations, qui vont jusqu'au sabotage des installations sur le barrage, sont également le fait des agriculteurs situés en amont du barrage qui estiment être dépossédés de « leur » eau.

Localisation, modèle numérique de terrain et vue satellitale des bassins versants du Lebna et de Kamech



Des stratégies d'adaptation qui aggravent la pression sur l'eau et les inégalités entre agriculteurs

Dans ce contexte d'exacerbation des pressions sur l'eau, diverses stratégies d'adaptation sont déployées par les usagers. À l'échelle des périmètres irrigués, on observe des stratégies

d'autonomisation par rapport à l'organisation collective de la gestion de l'eau. Les GDA n'étant pas toujours en mesure de satisfaire les besoins en eau de leurs adhérents, en quantité et en temps voulus, plusieurs agriculteurs ont mis en place des solutions alternatives, telles que le contournement des tours d'eau, la construction de bassins de stockage et de réservoirs, l'acquisition de motopompes individuelles pour prélever directement sur le barrage, le retour à l'exploitation des puits et la construction de forages illégaux. Dans le périmètre d'Ettadhaman, irrigué au départ par les eaux du barrage Lebna, 40 % des eaux actuellement utilisées par les agriculteurs proviendraient des puits privés. L'administration régionale de l'agriculture avance par ailleurs le chiffre de 1000 forages construits de manière illicite depuis 2011, dans le gouvernorat de Nabeul. Ces stratégies ont pour effet d'aggraver les problèmes liés à la surexploitation de la ressource et se traduisent par un manque à gagner important pour les associations d'usagers qui assurent la vente de l'eau.

Les difficultés d'accès à l'eau conduisent également certains groupes d'agriculteurs à réduire les superficies cultivées en irrigué (cultures maraîchères, en particulier la tomate) et à réintroduire les cultures en sec (fourrages et céréales). L'abandon de l'irrigation, surtout par les plus petits agriculteurs, se traduit par une diminution notable du nombre d'adhérents des GDA³.

Ces évolutions s'accompagnent de tendances contradictoires qui se traduisent chez les catégories d'agriculteurs les plus dotés par un développement important des cultures à forte valeur ajoutée et une intensification de l'usage de l'eau (en particulier pour la culture des fraises). Outre un phénomène de différenciation des exploitations du point de vue des systèmes de production, les enquêtes préliminaires font ressortir un mouvement de concentration des exploitations, notamment à travers le développement de la location des terres par des promoteurs agricoles extérieurs à la région. Ces dynamiques se traduisent

par une différenciation sociale accrue au sein de l'agriculture de la région – autrefois dominée par la petite exploitation familiale – qui oppose de plus en plus fortement des petits agriculteurs marginalisés économiquement et un groupe émergent d'entrepreneurs agricoles insérés dans les marchés internationaux.

De la prédominance des solutions techniques à la nécessité de politiques publiques cohérentes et intégrant les multiples enjeux de la gestion de l'eau

Face à ces évolutions et en particulier à l'accroissement de la demande et des conflits autour de l'eau, les autorités publiques axent leur stratégie sur l'augmentation de l'offre d'eau, à travers les solutions essentiellement techniques : meilleure interconnexion entre barrages et rehaussement des retenues existantes, installation d'une pompe électrique sur barrage Lebna pour l'irrigation complémentaire des périmètres irrigués initialement par le barrage Chiba et l'approvisionnement en eau de ce dernier, dédoublement de la conduite des eaux du Nord-Chiba, dédoublement du Canal Merdjerda Cap Bon à l'horizon 2030, développement des eaux non conventionnelles (eaux usées, dessalement).

Sur le plan institutionnel, les solutions préconisées apparaissent contradictoires. Ainsi, on propose d'un côté de renforcer les capacités de gestion des associations d'usagers, de l'autre d'encourager la participation du secteur privé local et régional, à travers des contrats de partenariat public-privé. En l'absence d'actions d'appui concrètes aux GDA concrètes, ceci reviendrait à marginaliser ou à mettre à l'écart les usagers dans la gestion de l'eau. De fait, leur rôle se limite aujourd'hui à la vente de l'eau et comme cela a été souligné, leur nombre d'adhérents a connu une baisse notable. Et les stratégies individuelles d'autonomisation des irrigants par rapport à l'organisation collective de l'eau se développent. Signalons également que les difficultés de fonctionnement des GDA d'eau potable, aggravées par l'augmentation des impayés et le phénomène des branchements illicites au réseau, favorisent aujourd'hui le développement d'un commerce privé de

l'eau qui échappe à toute réglementation, aussi bien en matière de prix, que de normes sanitaires.

Sur le plan des pratiques agricoles, les préconisations des pouvoirs publics, qui font également ressortir quelques incohérences, portent sur la réduction des cultures consommatrices en eau (la tomate) et l'augmentation de la productivité, l'amélioration des assolements, enfin le développement du maraîchage et des fourrages d'hiver (pour l'élevage laitier). Mais ces préconisations ne se traduisent pas dans des changements réels de pratiques, faute d'actions globales d'appui aux agriculteurs. Ainsi les incitations à réduire les superficies cultivées en tomates se heurtent aux difficultés de financement des agriculteurs qui trouvent dans les contrats de production passés avec les usines de transformation une solution à leurs problèmes de trésorerie.



© sicmed.net

En conclusion, la gestion de l'eau dans la zone d'étude met en évidence les incohérences des politiques publiques, guidées – au-delà des discours sur la rationalisation de la gestion de l'eau – par une logique prédominante de satisfaction de la demande et caractérisée par la poursuite d'une gestion de l'offre, au détriment d'une gestion durable et équitable de la ressource. Pour satisfaire cette demande, ce sont essentiellement des solutions techniques qui sont mises en avant, ainsi qu'une approche en termes de gestion de volumes d'eau plutôt qu'en termes de gestion de la variabilité temporelle de la demande d'eau (en fonction des saisons et des besoins des cultures). Les mêmes lacunes et incohérences continuent de caractériser les dimensions institutionnelles de la gestion de l'eau. Les actions d'appui aux

dispositifs de gestion de l'eau à l'échelle locale restent limitées, voire inexistantes. Le désengagement de l'État de la gestion de l'eau, sans transfert de moyens aux associations d'usagers, ne permet pas à ces dernières de se dégager de la tutelle de l'administration (tarif, quotas d'eau, travaux de maintenance, etc.) et, qui plus est, les soumet au jeu des acteurs locaux les plus influents, comme cela a été souligné plus haut. Ces tendances se sont aggravées depuis la révolution et surtout depuis les élections du 23 octobre 2011 qui ont conduit à un affaiblissement de la capacité d'intervention de l'administration, laissant le champ libre au jeu inégal des acteurs. Ce laisser-faire participe également de logiques politiques et électoralistes dans le nouveau contexte ouvert par la révolution.

Alors que le contexte post-révolution favorise la montée des revendications pour un meilleur accès aux ressources, mais aussi l'ouverture de nouveaux champs d'action pour des acteurs émergents, la construction de politiques de l'eau cohérentes prenant mieux en compte les concurrences entre différents usages et territoires, ainsi que les interactions entre les dimensions sociales, économiques environnementales de la gestion de l'eau s'avère plus qu'indispensable.

1. Le canal Medjerda-Cap Bon, d'une longueur de 120 km, fait partie du plan directeur des eaux du Nord qui prévoit l'interconnexion des barrages pour assurer une meilleure répartition des ressources hydriques entre les régions du Nord, du Centre et du Sud. À partir des prises aménagées tout le long de son trajet, il assure l'approvisionnement en eau potable de la ville de Tunis, du Cap Bon, du Sahel et de la ville de Sfax. Le canal alimente également les périmètres irrigués de M'ghira, de Mornag et du Cap Bon et sert à la recharge des nappes de Khlédia et de Grombalia. La gestion du canal, mis en service en 1987, est assurée par la Société d'exploitation du canal des eaux du Nord, établissement public sous tutelle du ministère de l'Agriculture.
2. La pression sur les ressources du Lebna est également favorisée par la différence entre le prix de vente de l'eau dans les périmètres initialement alimentés par le canal Medjerda Cap Bon (115 millimes le m³) et celui de l'eau prélevé sur le barrage (68 millimes le m³).
3. Entre 2002 et 2012, le nombre d'adhérents du GDA Lebna Barrage est passé de 99 à 61, celui du GDA Ettadhamen de 276 à 203.

Presentation de « La maison du doctorant »



La création, en Juin 2011, de cette structure s'est faite dans un contexte marqué par la réorganisation de la formation doctorale dans le cadre de la réforme LMD, la participation de l'université d'Oran au projet Tempus « Appui aux réformes de la formation doctorale dans les pays du Maghreb », l'organisation d'une journée des doctorants à chaque rentrée universitaire depuis octobre 2009 et par l'organisation (en décembre 2011) par l'Université d'Oran du 3^{ème} Colloque sur le système LMD avec comme thème « le Doctorat ».

La Maison du Doctorant de l'Université d'Oran est un espace réservé aux jeunes chercheurs qui a pour mission d'organiser pour les doctorants des formations complémentaires qui leur permettront de répondre aux besoins générés par la conduite de la thèse et de développer des compétences d'ordres technique, organisationnel, relationnel et managérial qui en plus des compétences scientifiques (qu'ils sont sensés acquérir avec leurs encadreurs et au sein du laboratoire de recherche) serviront à préparer leur projet professionnel. À titre d'exemple, les thèmes proposés dans ces formations sont :

- l'environnement informatique du chercheur (Linux et les logiciels libres, initiation à la création et la gestion des sites web, logiciels spécifiques,...) ;
- l'anglais pour l'écrit scientifique et la communication orale ;
- la méthodologie de la thèse et la maîtrise de l'information scientifique ;
- la valorisation de la recherche et la connaissance du monde socio-économique ;
- les nouveaux outils pour l'enseignement (TICE, outils numériques) ;
- l'aide au développement personnel (gestion du stress et de l'échec, valorisation des acquis)
- organiser ou prendre part dans l'organisation des Ateliers des collègues doctoraux ;
- organiser et participer aux activités permettant la valorisation du Doctorat, l'ouverture de l'Université sur le monde socio-économique et une meilleure visibilité des formations et de la recherche qui se font à l'Université d'Oran ;

- élaborer l'annuaire du doctorant (les futurs docteurs) de l'Université d'Oran dans le but de créer le réseau des jeunes chercheurs de notre université ;

- accueillir, orienter et conseiller les doctorants pour finaliser aussi bien leur projet doctoral que professionnel.

Les locaux de la Maison du Doctorant se trouvent dans le bâtiment des Vice-rectorats dans le campus de l'ex-IAP. Sa page web est consultable à l'adresse : http://www.univ-oran.dz/maison_doctorants/

Bilan et perspectives

Octobre 2009 : Organisation de la 1^{ère} Journée des Doctorants

Janvier 2010 – Décembre 2011 : Participation au projet Tempus Maghreb et organisation de son atelier en Février 2011 sur « Valorisation de la recherche doctorale et Insertion professionnelle des doctorants »

Octobre 2010 : Edition du guide du doctorant 2010/2011.

Novembre 2010 : Organisation de la 2^{ème} Journée des Doctorants

20-22 mars 2011 : Organisation de l'Atelier de formation : « Linux et Logiciels Libres » pour les doctorants.

13-14 avril 2011 : Organisation des Ateliers : « Academic Writing » et « Oral Communication » pour les doctorants de notre Université.

17-19 décembre 2011 : Organisation du 3^{ème} Séminaire sur Le système LMD consacré au Doctorat et de la 3^{ème} Journée des Doctorants.

Mars 2012 : Création du site web de la maison du Doctorant.

13-15 mars 2012 : 2^{ème} atelier « Linux et Logiciels libres »

08 avril 2012 : Séminaire : « Comment gérer sa Bibliographie »

15-17 avril 2012 : Organisation de l'atelier : « Rédaction d'un Article Scientifique en Lettres et Sciences Humaines »

28 novembre 2012 : Organisation de la 4^{ème} journée des Doctorants

Les programmes des événements cités ci-dessus sont consultables dans la rubrique archive du site web de la maison du doctorant http://www.univ-oran.dz/maison_doctorants/

Co-organisation en partenariat avec Pr. H. Cherif (Faculté des sciences Sociales) et l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC), du 17 au 21 janvier 2013, d'un atelier doctoral algéro-franco-tunisien de formation des doctorants en Psychologie sur le thème « Les représentations sociales »

Rédaction d'une nouvelle édition du guide du doctorant qui tiendra compte des nouveaux textes de la formation doctorale.

Atelier de formation : « l'anglais pour l'écrit scientifique et la communication Orale » (Avril 2013) en partenariat avec le CEIL et animé par Pr. K. Belkhenchir.

Co-organisation en partenariat avec l'Unité de recherche « sciences sociales et Santé » du séminaire « Raconte-moi ton expérience de doctorant au croisement des générations et des sciences » (21-22 avril). L'argumentaire et l'appel à communication sont consultables sur notre site web.

Encadrer et Impliquer les doctorants dans des missions d'animation scientifique et de valorisation de la recherche par l'organisation de « Portes ouvertes sur la science à l'Université d'Oran » destinées au grand public ou à des publics ciblés (lycéens, nouveaux étudiants, associations, entreprises...)

Projet de montage d'une formation aux logiciels « traitement et analyse des données pour la création de statistique ». Un outil numérique nécessaire aussi bien aux jeunes chercheurs des sciences sociales et humaines qu'à ceux des sciences de la nature et de la vie.

Une initiation au logiciel libre « Zotero » pour la gestion de la bibliographie qui sera animée par Mme R. Abderrahmane (USTO) (ce thème a eu beaucoup de succès lors du séminaire organisé en Mars 2012). (Date pas encore fixée).

En appui à la mission d'enseignement confiée aux jeunes doctorants, projet de montage de formations aux nouveaux outils numériques de l'enseignement et des TICE. Les doctorants pourront aider à enrichir la base des cours mis en ligne dans notre université.

Organisation de la 5^{ème} journée des doctorants (novembre 2013)

Pr. BALASKA Smain

Responsable de La Maison du Doctorant

Les nouvelles acquisitions de la bibliothèque

HORAIRES

Horaires d'ouverture
de la salle de lecture

Les jours ouvrables, du lundi au
vendredi :

9h - 17h



INSTRUMENTS DE TRAVAIL

*Atlas des énergies mondiales : un
développement équitable et propre est-il
possible ?*

BARRE Bertrand ; MERENNE-
SCHOUAKER Bernadette ;
BAILLY Anne. Cartogr. - Paris :
Autrement, 2011. - (Collection Atlas-
monde)
Cote: M 31680

*Catalogue d'une bibliothèque historique
au Maroc: de la Résidence au Centre
Jacques Berque.* - [Rabat] ; Casablanca :
Centre Jacques Berque : Le Fennec, 2010
cop
FILIPPONE Catherine. Ed. ; DUBUS
Gilles. Ed. ; DIRECHE, Karima. Préf.
Cote: M 31608

*Dictionnaire biographique du
mouvement ouvrier : Maghreb. Algérie :
engagements sociaux et question
nationale : de la colonisation à*

l'indépendance de 1830 à 1962. - Ivry-
sur-Seine : Les Ed. de l'Atelier, 2006. -
(Collection Jean Maitron)
GALLISSOT, René. Dir.
Cote: M 31678

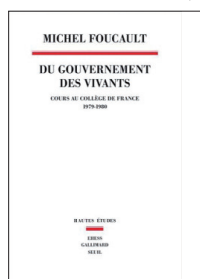
*Dictionnaire critique de la
mondialisation.* - Paris : A. Colin, 2012. -
(Dictionnaire)..
GHORRA-GOBIN, Cynthia. Dir.
Cote: G 31690

*Dictionnaire encyclopédique de
muséologie.* - Paris : A. Colin, 2011.
DESVALLEES, André. Dir. ;
MAIRESSE, François. Dir.
Cote: G 31691

Encyclopédie berbère. 35 : Oasitae -
Ortaïas. - Paris ; Louvain ;
Walpole, MA : Peeters, 2013.
FRANCE. Centre de Recherches Berbère
(LACNAD, EA 4092- Inalco-Paris) ;
FRANCE. Institut de recherches et
d'études sur le monde arabe et musulman
(Aix-en-Provence)
Cote: M 31617

Encyclopédie berbère. 36 :
Oryx - Ozoutae. - Paris ; Louvain ;
Walpole, MA : Peeters, 2013.
FRANCE. Centre de Recherches Berbère
(LACNAD, EA 4092- Inalco-Paris) ;
FRANCE. Institut de recherches et
d'études sur le monde arabe et musulman
(Aix-en-Provence)
Cote: M 31618

FOUCAULT Michel, *Du gouvernement
des vivants (1979-1980).* EHESS
/Gallimard/ Seuil, 2012. 380 p.



Le cours dispensé
par Michel Foucault
en 1980, ont été un
moment-clé dans la
pensée de l'auteur ;
l'exploration des
grandes formes du
pouvoir occidental
moderne bascule peu

à peu vers le champ des pratiques de soi.
« Comment l'homme occidental s'est-il lié
à l'obligation de manifester en vérité ce
qu'il est lui-même? »

Le passage de l'oral à l'écrit n'inquiète
jamais dans cette édition qui retranscrit
la puissance des cours de Michel
Foucault, entre érudition savante et
engagement personnel.

*Atlas des empires coloniaux : XIX^e-XX^e
siècles*

KLEIN Jean-François ;
SINGARAVELOU Pierre ; SUREMAIN
Marie-Albane de ; . - Paris : Autrement,
2013. - (Collection Atlas / Mémoires)..
LE GOFF Fabrice. Cartogr.
Cote: M 31679

TENSI Sabrina ; FAYOLLE Michel
*Fonds Charles-Robert Ageron :
catalogue.* - Alger : Les Glycines -
Centre d'études diocésain, 2012 impr..
GUECHI, Fatima Zohra. Ed. ;
SOUFI, Fouad. Ed.
Cote: M 31636

*Atlas géostratégique de la méditerranée
contemporaine.*

VALLAUD Pierre
Beyrouth ; Paris ; Tunis : Presses de
l'université Saint-Joseph : L'Archipel :
Cérès éd., 2012 DL.
Cote: M 31484

Atlas des migrations
WIHTOL DE WENDEN

Catherine - Paris : Autrement : Courrier
international, 2012. - (Tout un monde en
cartes)..
Cote: Br 31489

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

20 clés pour comprendre la franc-
maçonnerie. - Paris : Albin Michel, 2013.
- (20 clés pour comprendre).
Cote: M 31673

Les nouvelles acquisitions de la bibliothèque

AGAMBEN Giorgio, *Qu'est-ce que le contemporain ?* Editions Payot & Rivages, 2008. 43 p.



« Qu'est-ce que cela signifie, être contemporains? » Giorgio Agamben invite au déplacement et au déphasage : « celui qui appartient véritablement à son

temps, le vrai contemporain, est celui qui ne coïncide pas parfaitement avec lui ni n'adhère à ses prétentions, et se définit, en ce sens, comme inactuel ». Si nous n'avons tous d'autre choix que d'être de notre temps, le contemporain agambenien sait s'en distancier pour mieux le voir.

C'est la leçon inaugurale du cours de philosophie donné en 2005-2006 à l'Université de Venise que Rivages publie; un texte court, écrit dans une langue dense et dans lequel le philosophe italien pose les jalons du séminaire à venir sur le rapport au temps qu'exige la contemporanéité.

ALGERIE. Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle - CRASC (Oran). Division de recherche : Socio-anthropologie de l'histoire et de la mémoire

Génération engagée & mouvements nationaux : le XX^e siècle au Maghreb : hommage à Mahfoud Kaddache =

- Oran : CRASC, 2012.
الأجيال الملتزمة والحركات الوطنية : القرن العشرين في البلدان المغاربية : ذكرى للمؤرخ الراحل محفوظ قداش

SIARI-TENGOUR, Ouanassa. Coord. ; KADRI, Aïssa. Coord.
Cote: M 31606

Al-Hadir : *étude archéologique d'un hameau de Qinnasrin, Syrie du Nord, VII^e-XII^e siècles*. - Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean Pouilloux, 2012. - (Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée. Série Recherches archéologiques).

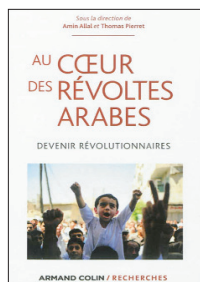
ROUSSET, Marie-Odile. Dir.
Cote: G 31634

Après la crise, quelles perspectives pour l'intégration commerciale en Méditerranée?. - Paris : Publisud, 2011 DL.

ABDELMALKI, Lahsen. Dir.; OULMANE, Nassim. Dir. ; THIELEN, Gerardo. Dir. ; SADNI JALLAB Mustapha. Dir. ; BOUNEMRA BEN SOLTANE, Karima. Préf.
Cote: M 31578

ARKOUN Mohammed
La construction humaine de l'islam: entretiens avec Rachid Benzine et Jean-Louis Schlegel. - Paris : Albin Michel, 2012. - (Itinéraires du savoir).
BENZINE Rachid. Interv. ; SCHLEGEL Jean-Louis. Interv. ; MORIN Edgar. Préf.
Cote: M 31539

Au cœur des révoltes arabes. Devenir révolutionnaires. Sous la direction de Amin ALLAL et Thomas PIERRET.



Armand Colin, 2013. 313 p.
La situation révolutionnaire et l'individu pris dans la situation : voilà ce que s'attachent à décrire ces enquêtes de terrain au cœur des mécaniques de

l'insurrection, à l'intérieur même du processus et des dynamiques des « révoltes arabes ».

BACHA Myriam
Patrimoine et monuments en Tunisie : 1881-1920. - Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2013 impr. - (Art & société).

Texte remanié de : Th. doct. : Hist. de l'art : Paris 4 : 2005. Thèse soutenue sous le titre : « Le patrimoine monumental en Tunisie pendant le protectorat, 1881-1914 : étudier, sauvegarder, faire connaître »
GRAN-AYMERICH Eve. Préf.
Cote: M 31619

BARTHELEMY Philippe ; GRANIER Roland ; ROBERT Martine
Démographie et société. - Paris : A. Colin, 2007. - (Cursus. Sociologie).
Cote: M 31696

BECKER Howard S.
Comment parler de la société : artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales. - Paris : La Découverte, 2009. - (Grands Repères. Guides).
PERETZ, Henri. Ed., MERLLIE-YOUNG Christine. Trad.
Cote: M 31708

BEN YOUSSEF ZORGATI Imen
Matériau et vécu spatial en architecture d'intérieur. - Tunis : Centre de Publication Universitaire, 2011.
BAQUE Pierre. Préf.
Cote: M 31481

BENALOUACHE Nadia
Nouvel entrepreneuriat et dynamiques transmédiaennes dans le secteur de l'énergie solaire en Tunisie
Mém de Master : Géogr. : Université de Provence : 2011.
Cote: G 31588

BENEVOLO Leonardo.
Histoire de l'architecture moderne 3: Les conflits et l'après-guerre. - Paris : Dunod, 2011. - (Architecture et urbanisme).
VICARI Vera. Trad. ; VICARI Jacques. Trad.
Cote: M 31724

BENHAMOU Françoise
Economie du patrimoine culturel. Paris : La Découverte, 2012. - (Repères ; 600).
Cote: M 31713

BERRYRY Mohamed Tahar
Pain et société : contribution à l'histoire socioculturelle de la question des vivres. - Tunis : Centre de Publication Universitaire, 2010.
Cote: M 31480

Les nouvelles acquisitions de la bibliothèque

BERTALANFFY Ludwig von
Théorie générale des systèmes. -
Paris : Dunod, 2012. - (*Idem*).
LASZLO Ervin. Préf. ;
CHABROL Jean-Benoît. Trad.
Cote: M 31725

BISSON Vincent
*Production et gestion de l'urbain
dans les sociétés arabes aux origines
nomades: cheminement d'une
problématique : rapport de
« recherches ».*
Cote: G 31638

BLONDEAU Olivier
*Devenir média : l'activisme sur Internet,
entre défection et expérimentation.*
Paris : Ed. Amsterdam, 2007.
ALLARD, Laurence. Collab.
Cote: M 31677

BOLTANSKI, Luc
*Enigmes et complots : une enquête à
propos d'enquêtes.* - Paris : Gallimard,
2012. - (NRF essais).
Cote: M 31549

BOURDIEU Pierre ;
PASSERON Jean-Claude
Les héritiers : les étudiants et la culture.
Paris : Ed. de Minuit, 1985. -
(Le Sens commun).
Cote: M 31534
BOURDIEU Pierre
Langage et pouvoir symbolique. - Paris :
Ed. du Seuil, 2001 DL. - (Points. Essais ;
461).
THOMPSON John B. Préf.
Cote: M 31658

BRETON Philippe ; GAUTHIER Gilles
Histoire des théories de l'argumentation.
Paris : La Découverte, 2011. - (Repères ;
292).
Cote: M 31712

BRUNO Anne-Sophie
*Les chemins de la mobilité: migrants de
Tunisie et marché du travail parisien
depuis 1956.* - Paris : Ed. de l'Ecole
des Hautes Etudes en Sciences Sociales,
2010 DL. - (En temps & lieux).
Texte remanié de : Th. doct. : Hist. :

Paris : 2006. .
Cote: M 31554

BUREAU Jean-Christophe
La politique agricole commune. - Paris :
la Découverte, 2008. -
(Repères. Economie).
Cote: M 31707

CADENE Philippe
*Le commentaire de cartes et de
documents géographiques.* - Paris :
Belin, 2009 DL. -
(Belin atouts. Géographie).
Cote: M 31596

*Casablanca: figures et scènes
métropolitaines.* - Rabat ; Paris ;
Casablanca : Centre Jacques Berque ;
Karthala : Centre marocain des sciences
sociales, 2011. - (Hommes et sociétés).
PERALDI Michel. Dir. ;
TOZY Mohamed. Dir.
Cote: M 31598

*Centre de recherche en anthropologie
sociale et culturelle - CRASC*
(Oran - Algérie) : Les femmes africaines
à l'épreuve du développement. - Oran :
CRASC, 2012 impr.
BENGHABRIT-REMAOUN Nouria.
Dir. ; BENZENINE Belkacem. Dir.
ALGERIE.
Cote: M 31571
CHAKRABARTY Dipesh
*Provincialiser l'Europe : la pensée
postcoloniale et la différence
historique.* - Paris : Ed. Amsterdam,
2009.
RUCHET Olivier. Trad. ;
VIEILLESCHAZES Nicolas. Trad.
Cote: M 31676

CHALEARD Jean-Louis ;
CHARVET Jean-Paul
Géographie agricole et rurale. - Paris :
Belin, 2007 DL. - (Belin atouts.
Géographie).
Cote: M 31683

CHARLE Christophe
*Homo Historicus : réflexions sur
l'histoire, les historiens et les sciences
sociales.* - Paris : A. Colin, 2013. -

(Le Temps des idées).
Cote: M 31693

CHATEAU Dominique
*Philosophie d'un art moderne : le
cinéma.* - Paris : l'Harmattan, 2013 impr.
(Champs visuels).
Cote: M 31664

CHAUVIER Eric
Anthropologie. - Paris : Allia, 2011 impr.
Cote: M 31674

CHAUVIER Eric
Profession anthropologue. - Bordeaux :
W. Blake & Co., 2004. - (Art & arts).
Cote: M 31684

CHERGUI Samia
*Les mosquées d'Alger: construire, gérer
et conserver (XVI^e-XIX^e siècles).* - Paris :
PUPS, 2011 cop. - (Islam).
Texte remanié de : Th. de doctorat :
Hist. de l'art : Paris 4 : 2007. .
VAN STAEVEL Jean-Pierre. Préf.
Cote: G 31604

CHOUET Alain. Interv. ;
GUINEL Jean
*Au coeur des services spéciaux : la
menace islamiste, fausses pistes et vrais
dangers.* - Paris : La Découverte, 2013. -
(La Découverte-poche. Essais ; 386).
Cote: M 31717
CLAIR Isabelle
Sociologie du genre. - Paris : A. Colin,
2012 DL. - (Sociologies
contemporaines).
SINGLY François de. Dir.
Cote: M 31666

Colloque «Constitution et gouvernance»
Constitution et gouvernance. - Tunis :
Ed. Latrach, 2012.
ESSOUSSI Ahmed. Dir.
Cote: M 31486

Colloque « Incitations aux
investissements »
*Actualités de l'incitation aux
investissements : réalités et devenir.* -
Tunis : Ed. Latrach, 2012.
ESSOUSSI Ahmed. Dir.
Cote: M 31485

Les nouvelles acquisitions de la bibliothèque

- Colloque de Cerisy-la-Salle (2008)
L'économie de la connaissance et ses territoires: actes du colloque de Cerisy-la-Salle. - Paris : Hermann, 2010 impr.
PARIS, Thomas. Dir. ; VELTZ, Pierre. Dir. ; LEMOINE, Philippe. Préf.
Cote: M 31592
- Commentaires des grands textes du droit de la santé.* - Tunis : Centre de Publication Universitaire, 2012.
AOUIJ MRAD Amel. Dir.
Cote: M 31488
- Conflits d'intérêts en santé.* - Tunis : Centre de Publication Universitaire, 2012.
BEN AMMAR, Mohamed Salah. Dir. ; BELOUCIF Sadek. Préf.
Cote: M 31487
- Congrès mondial de la Société Internationale de Didactique de l'Histoire (2001 ; Lyon)
Identités, mémoires, conscience historique. - Saint-Etienne : Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2003.
TUTIAUX-GUILLON Nicole. Ed. ; NOURRISSON Didier. Ed.
Cote: M 31591
- CORCUFF Philippe
Où est passée la critique sociale ? : penser le global au croisement des savoirs. - Paris : La Découverte, 2012 DL. - (Bibliothèque du MAUSS).
Cote: M 31545
- CORM Georges
Pour une lecture profane des conflits: sur le « retour du religieux » dans les conflits contemporains du Moyen-Orient. Paris : la Découverte, 2013 impr. - (Cahiers libres).
Cote: M 31716
- Croissance, emploi et développement.* - Paris : La Découverte, 2013.- (Les grandes questions économiques et sociales ; 1). - (Repères. Economie ; 488).
Cote: M 31718
- CUSIN François ; BENAMOUZIG Daniel
Economie et sociologie. - Paris : Presses universitaires de France, 2004 DL. - (Quadrige manuels).
Cote: M 31580
- CUSTERS M-H
Ibadi publishing activities in the East and in the West, c. 1880-1960s : an attempt to an inventory, with references to related recent publications. Maastricht : M.H. Custers, 2006.
Cote: M 31656
- DANIEL Jean
Comment peut-on être français ? : Ecrits 1971-2011 sur l'immigration, le racisme et l'identité nationale. - Paris : Les Belles Lettres, 2012. - (Le goût des idées).
VEDRINE Hubert. Postf.
Cote: M 31532
- DAUM Pierre
Ni valise ni cercueil: les pieds-noirs restés en Algérie après l'indépendance. - Paris ; Arles : Solin : Actes Sud, 2012. - (Archives du colonialisme).
STORA, Benjamin. Préf.
Cote: M 31543
- DEBAENE Vincent
L'adieu au voyage: l'ethnologie française entre science et littérature. - Paris : Gallimard, 2010. - (Bibliothèque des sciences humaines).
Cote: M 31544
Des anthropologues à l'OMC: scènes de la gouvernance mondiale. - Paris : CNRS, 2011.
ABELES Marc. Dir. ; LAMY Pascal. Préf.
Cote: M 31563
- DETREZ Christine
Femmes du Maghreb, une écriture à soi. Paris : La Dispute, 2012.
Cote: M 31722
- DUBET François
A quoi sert vraiment un sociologue ?. Paris : A. Colin, 2011.
Cote: M 31533
- DUBOIS Vincent
La politique culturelle : genèse d'une catégorie d'intervention publique. Paris : Belin, 2012 DL. - (Socio-histoires). Texte remanié de : Thèse doct. : Sci. polit. : Lyon 2 : 1994.
Cote: M 31682
- DUFOIX Stéphane
La dispersion: une histoire des usages du mot diaspora. - Paris : Ed. Amsterdam, 2011. - Texte remanié de: HDR: Sociol : sous le titre : « Par-delà les frontières: migrations physiques, sémantiques et disciplinaires » : Paris 10: 2010.
Cote: M 31547
- DUPRET Baudoin
Adjudication in action: an ethnomethodology of law, morality and justice. - Burlington, Vt. : Ashgate, 2011 cop. - (Directions in ethnomethodology and conversation analysis).
GHAZALEH Pascale. Trad.
Cote: M 31609
- DUPRET Baudoin. Dir.
La charia aujourd'hui: usages de la référence au droit islamique. - Paris : La Découverte, 2012. - (Recherches).
Cote: M 31562
- Effets sociaux des politiques urbaines : l'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales : Algérie, Maroc, Liban, Mauritanie.* - Rabat; Paris ; Tours : Centre Jacques Berque : Karthala : Emam-CITERES, 2012. - (Hommes et sociétés).
NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise. Dir. ; DEBOULET, Agnès. Ed. ; OSMONT, Annik. Préf.
Cote: M 31612
- Enjeux géopolitiques de l'environnement: énergies, marchés, conflits.* - Paris : Ed. du Cygne, 2013 impr. - (Enjeux de société et prospective).
FERT, Valérie. Dir. ; MABILLE, François. Dir.
Cote: M 31705
- FASSIN Eric
Démocratie précaire: chroniques de la déraison d'Etat. - Paris : la Découverte,

Les nouvelles acquisitions de la bibliothèque

2012.
Cote: M 31555

FERIEL Lalami, *Les Algériennes contre le code de la famille* / Presses de



Sciences Po, 2012.
362 p.
Un récit du mouvement des femmes en Algérie cristallisé autour des discriminations inscrites dans le code de la famille promulgué en 1984.

Feriel Lalami se situe au plus près des militantes qui créèrent un mouvement remettant radicalement en cause les rapports sociaux de sexe tout en prenant leurs distances quant au féminisme occidental.

Langue et culture : mariage de raison?. - Paris : Publications de la Sorbonne, 2009. - (Langues et langages).
GREENSTEIN Rosalind. Dir.
Cote: M 31659
FEYS Jean-Louis ; DELION Pierre. Préf. *L'anthropopsychiatrie de Jacques Schotte*. - Paris : Hermann, 2009 impr. - (Psychanalyse).
Cote: M 31557

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance UNICEF

Analyse de la situation des enfants en Tunisie : 2012. - Tunis : UNICEF, [2012].
Cote: G 31613

FRANCE. Association Sortir du colonialisme. Coord.
Résister à la guerre d'Algérie par les textes de l'époque. - Paris : Les petits matins, 2012.
QUEMENEUR Tramor. Préf. ; ANDERSSON Nils. Ed.
Cote: M 31529

FRANCE. *Cette France-là Sans-papiers & préfets : la culture du résultat en portraits*. - Paris : La Découverte, 2012.
Cote: M 31593

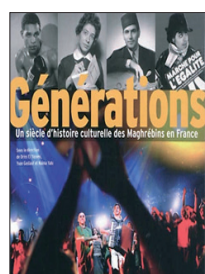
FRANCE. Groupe EcoInfo
Impacts écologiques des technologies de l'information et de la communication : les faces cachées de l'immatérialité. - [Les Ulis] : EDP Sciences, 2012 DL. - (QuinteSciences).
BERTHOUD, Françoise. Dir.
Cote: M 31727

FRANCE. Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman - IREMAM (Aix-en-Provence) *L'année du Maghreb VIII : édition 2012*. - Paris : CNRS éd., 2012 impr.
GEISSER Vincent. Dir.
Cote: MS 31585

FRANCE. Observatoire Méditerranéen de l'Energie - OME (Nanterre) *Egypt : Mediterranean energy perspectives*. - Nanterre : Observatoire Méditerranéen de l'Energie, 2011. - (Mediterranean energy perspectives).
Cote: M 31479

GAUZIN-MULLER Dominique
L'architecture écologique. - Paris : Le Moniteur, 2008 impr.
FAVET, Nicolas. Collab. ; MAES, Pascale. Collab.
Cote: G 31605

Générations. Un siècle d'histoire culturelle des Maghrébins en France.



Sous la direction de Driss El Yazami, Yvan Gastaut et Naïma Yah.
Gallimard, 2009. 347 p.
L'ouvrage édité par Gallimard est en fait le catalogue de l'exposition qui eut lieu en 2009 à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. L'histoire de l'immigration maghrébine est racontée non seulement sous ses aspects sociaux et politiques mais également et surtout par le biais de l'histoire culturelle, celle des intellectuels et des artistes, du XIX^e siècle au début du XXI^e. Photos, textes et affiches dessinent un espace passionnant, un entre-deux, entre France et Maghreb.

GHARBI Zohra
Entreprise et relations avec la presse. - Tunis : Centre de Publication Universitaire, 2011.
Cote: M 31483

GUEMRICHE Salah
Alger la Blanche : biographies d'une ville. - Paris : Perrin, 2012.
Cote: M 31528

HAJJAT Abdellali
Les frontières de l'«identité nationale» : l'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale. - Paris : La Découverte, 2012 DL
Texte remanié de : Th. doct. : Sociologie : Paris, EHESS : 2009.
Cote: M 31709

HERVIEU Bertrand ; PURSEIGLE François
Sociologie des mondes agricoles. - Paris : A. Colin, 2013 DL. - (U. Sociologie).
Cote: M 31695

Humains, non-humains: comment repeupler les sciences sociales. - Paris : La Découverte, 2011.
HOUDART Sophie. Dir. Préf. ; THIERY Olivier. Dir. Préf.
Cote: M 31582

JELIDI Charlotte
Fès, la fabrication d'une ville nouvelle (1912-1956). - Lyon : ENS éd., 2012. - (Sociétés, espaces, temps).
Texte remanié de: Th. doct.: Hist.: Tours: 2007. .
Cote: M 31587

Jésus, moi et les autres: la construction collective d'une relation personnelle à Jésus dans les Eglises évangéliques : Europe, Océanie, Maghreb. - Paris : CNRS, 2013. - (CNRS Alpha).
PONS, Christophe. Dir.
Cote: M 31594

JOVELIN Emmanuel ; MEZZOUJ Fatima
Sociologie des immigrés âgés : d'une présence (im)possible au retour

Les nouvelles acquisitions de la bibliothèque

(im)possible. - Paris : Editions du Cygne, 2012 impr. - (Essai).
Cote: M 31701

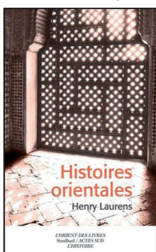
KEPEL Gilles
Quatre-vingt-treize : essai. - Paris : Gallimard, 2012.
Cote: M 31559

La bienvenue et l'adieu : migrants juifs et musulmans au Maghreb (XV^e-XX^e siècle) 1 : Temps et espaces. - Paris ; Casablanca : Karthala : Croisée des chemins, 2012 impr.
ABECASSIS Frédéric. Dir. ; DIRECHE Karima. Dir. ; AOUAD Rita. Dir.
Cote: M 31600

La bienvenue et l'adieu: migrants juifs et musulmans au Maghreb (XV^e-XX^e siècle) 2 : Ruptures et recompositions. Paris ; Casablanca : Karthala : Croisée des chemins, 2012 impr.
ABECASSIS Frédéric. Dir. ; DIRECHE Karima. Dir. ; AOUAD Rita. Dir.
Cote: M 31601

La bienvenue et l'adieu: migrants juifs et musulmans au Maghreb (XV^e-XX^e siècle) 3 : Entre mémoire et nouveaux horizons. Paris ; Casablanca : Karthala : Croisée des chemins, 2012 impr.
ABECASSIS Frédéric. Dir. ; DIRECHE Karima. Dir. ; AOUAD Rita. Dir.
Cote: M 31602

Laurens Henry, *Histoires orientales.* Actes Sud, 2012. 153 p.



Henry Laurens, qui occupe la chaire d'Histoire contemporaine arabe au Collège de France, écrit dans la revue *l'Histoire* depuis les années 1990. Ce recueil regroupe l'essentiel de ses travaux sur l'orientalisme, la notion d'Empire et la question de la Palestine. Douze récits fascinants qui restituent avec clarté toute la complexité de l'Histoire.

LATOUR Bruno
Enquête sur les modes d'existence: une

anthropologie des Modernes. - Paris : La Découverte, 2012.
Cote: M 31715

Le cognitif et l'idéologique dans le manuel scolaire : les sciences humaines dans l'enseignement secondaire =

المعرفي و الإيديولوجي في الكتاب المدرسي : العلوم الإنسانية في التعليم الثانوي

Oran : CRASC, 2012.
GHALEM Mohamed. Dir.
Cote: M 31556

Le grand Maghreb : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie : mondialisation et construction des territoires. - Paris : A.Colin, 2010 impr. - (Collection U. Géographie).
TROIN Jean-François. Dir.
Cote: M 31689

Le Maghreb et son Sud: vers des liens renouvelés. - Paris : CNRS, 2012. - (CNRS Alpha).
MOKHEFI Mansouria. Dir. ; ANTIL Alain. Dir.
Cote: M 31567

Le management public des territoires : décider, agir, évaluer. - La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 2012 DL. - (Monde en cours. Série Essec Villes et Territoires).
ARDOUIN Eric. Dir. ; BAUDOUIN Jean-Christophe. Dir.
Cote: M 31569

Le sexuel, ses différences et ses genres : enjeu du sexuel dans les cultures contemporaines. - Paris : EDK, 2011. - (Pluriels de la psyché).
CUPA Dominique. Dir. ; PARAT, Hélène. Dir. ; CHAUDOYE Guillemine. Dir.
Cote: M 31726

Le traitement du lexique: catégorisation et actualisation. - Paris ; Sousse : Université Paris Nord - Paris 13 : Université de Sousse, 2011.
BACHA Jacqueline. Dir. ; MEJRI Salah. Dir.
Cote: M 31624

Le vote obligatoire: débats, enjeux et défis. - Paris : Economica, 2011. - (Politiques comparées).
AMJAHAD Anissa. Dir. ; DE WAELE Jean-Michel. Dir. ; HASTINGS Michel. Dir.
Cote: M 31573

Lectures de Wittgenstein. - Tunis : Masciliana éd., 2013 cop.
KEFI-GHODBANE Yasmina. Dir.
Cote: M 31637

LEGAT, Michel
Avec Bonaparte en Orient : témoignages 1798-1799. - Paris : B. Giovanangeli Ed., 2012.
Cote: M 31525

LEROY Franck
Réseaux sociaux & Cie : le commerce des données personnelles : essai. - Arles : Actes Sud, 2013. - (Questions de société).
Cote: M 31670

Les enjeux de la mondialisation. - Paris : La Découverte, 2013.- (Les grandes questions économiques et sociales ; 3). - (Repères. Economie ; 490).
Cote: M 31720

Les métamorphoses du contrôle social. - [Paris] : La Dispute, 2012.
BODIN Romuald. Dir.
Cote: M 31721

Les musulmans dans l'histoire de l'Europe II. Passages et contacts en Méditerranée. - Paris : Albin Michel, 2013. - (Bibliothèque Albin Michel Histoire).
DAKHLIA Jocelyne. Dir. ; KAISER Wolfgang. Dir.
Cote: M 31672

Les mutations de la société française. - Paris : La Découverte, 2013.- (Les grandes questions économiques et sociales ; 2). - (Repères. Sociologie ; 489).
Cote: M 31719

Les sociétés civiles dans le monde musulman. - Paris : la Découverte, 2011.

Les nouvelles acquisitions de la bibliothèque

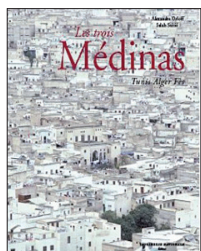
(Textes à l'appui. Islam et société).

BOZZO Anna. Dir. ;

LUIZARD Pierre-Jean. Dir.

Cote: M 31566

Les trois Medinas, textes de Salah Stétié et photographies d'Alexandre Orloff.



Actes Sud, 2011.

299 p.

Il y a vingt-cinq ans, Alexandre Orloff photographiait les Médinas de Tunis, Alger et Fès en mission pour l'UNESCO. Ses

clichés des ruelles en clair-obscur, des mosquées, des cours secrètes et des habitants, pris entre quotidien et jours de fête, sont accompagnés des textes du poète libanais Salah Stétié. Un document majeur sur la dimension artistique et sociale de ces villes dans la ville que sont devenues les Médinas.

L'expérience des problèmes publics. -

Paris : Ed. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2012 DL. -

(Raisons pratiques).

CEFAI Daniel. Dir. ; TERZI Cédric. Dir.

Cote: M 31581

LIOGIER Raphaël

Souci de soi, conscience du monde : vers une religion globale ?. - Paris : A. Colin, 2012 DL.

Cote: M 31686

MARTIN Olivier

L'analyse quantitative des données. -

Paris : A. Colin, 2012 DL. -

(128. Sociologie, anthropologie).

Cote: M 31692

MATHIEU Lilian

L'espace des mouvements sociaux. -

Broissieux : Ed. du Croquant, 2011. -

(Sociopo).

Cote: M 31537

Médinas immuables? : Gentrification et changement dans les villes historiques marocaines (1996-2010). - Rabat : Centre Jacques Berque, 2013 cop. -

(Description du Maghreb).

COSLADO Elsa. Dir. ; McGUINNESS

Justin. Dir. ; MILLER Catherine. Dir.;

SKOUNTI Ahmed. Préf.

Cote: M 31610

MESSU Michel

Des racines et des ailes: la construction du mythe identitaire. - Paris : Hermann, 2006 DL. - (Société et pensées).

Cote: M 31561

MOKNI Abdelwahed. d.;

ABBASI Hacine. Préf.

Farhat Hached : fonfateur témoin / leader martyr =

حشاد : المؤسس القائد الشاهد فرحات الشهيد.

Tunis : Samed, 2012. -

(Mémoire syndicale . النقابية = الذكرة).

Cote: M 31441

Mondes et places du marché en

Méditerranée: formes sociales et

spatiales de l'échange. - Paris ; Rabat ;

Beyrouth : Karthala : Centre Jacques

Berque : IFPO, 2010. - (Hommes et

sociétés).

MERMIER Franck. Dir. ;

PERALDI Michel. Dir.

Cote: M 31611

MONTAGNON Pierre

L'armée d'Afrique: de 1830 à

l'indépendance de l'Algérie. - Paris :

Pygmalion, 2012.

Cote: M 31540

MONTIFROY Gérard A. ;

WILLIAM Donald

Géopolitique et cultures : mentalités,

identités, rivalités. - Québec : Béliveau

Ed., 2012.

Cote: M 31526

MUSTAPHA Rowshan Muhammad

L'islam et la foi baha'ie : réflexions

offertes à mes compatriotes Nord-

Africains en Europe . - Paris : Ed. du

Cygne, 2013 impr. - (Pensée).

Cote: M 31699

NAJI, Salima

Fils de saints contre fils d'esclaves: les

pèlerinages de la Zawya d'Imi n'Tatelt (Anti-Atlas et Maroc présaharien). -

Rabat : DTG Société nouvelle, 2011 DL

Thèse soutenue sous le titre : « Les entrepôts de la baraka: du grenier collectif à la Zawya ». Th. doct.: Anthropologie sociale et ethnologie: Paris, EHESS: 2008

Cote: M 31607

NORWICH John Julius

Histoire de la Méditerranée. - Paris :

Perrin, 2012.

Cote: M 31531

NOUSCHI André

Les armes retournées : colonisation et décolonisation françaises : essai. - Paris : Belin, 2005 DL. - (Histoire & société).

Cote: M 31681

NOUSCHI André

La Méditerranée au 20^e siècle. - Paris :

A. Colin, 2009. - (Collection U. Série Histoire contemporaine).

Cote: M 31685

Partager la science : l'illettrisme

scientifique en question. - Arles ; [Paris] :

Actes Sud : IHEST, 2013 DL. -

(Questions vives).

Cote: M 31668

PEJU Marcel ; PEJU Paulette ;

MANCERON Gilles

Le 17 octobre des algériens : suivi de

La triple occultation d'un massacre. -

Paris : La Découverte, 2011. -

(Cahiers libres).

MANCERON Gilles. Préf.

Cote: M 31550

PIASERE Leonardo

L'ethnographe imparfait: expérience et cognition en anthropologie. - Paris : Ed. de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 2010 DL. -

(Cahiers de l'homme ; 40).

DAUTHUILE Renato. Trad. ;

TEISSONNIERES Gilles. Trad.

Cote: M 31595

PIETTE, Albert

Le fait religieux: une théorie de la religion ordinaire. - Paris : Economica,

Les nouvelles acquisitions de la bibliothèque

2003. - (Etudes sociologiques).
Cote: M 31548

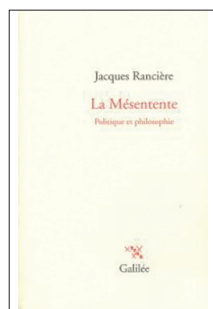
Population, mondialisation et développement: quelles dynamiques ?. - Paris : La documentation française, 2012.- (Les Etudes de la Documentation française). CAMBREZY, Luc. Dir. ; PETIT, Véronique. Dir.
Cote: M 31723

PRUDENT Philippe ; PERRIER Fabien
Moyen-Orient: la résistible quête d'un équilibre régional. - Paris : Ellipses, 2011. - (Géopolitique des continents).
Cote: M 31597

QUATTROCCHI Luca
L'architettura coloniale in Tunisia: dall'orientalismo all'Art Déco, 1881-1942. - Milan : Mondadori, 2013 cop. - (Ricerca).
Cote: M 31575

RAMADAN Tariq
L'islam et le réveil arabe. - Paris : Presses du château, 2011.
Cote: M 31542

RANCIÈRE Jacques, *La mésentente. Politique et philosophie*. Galilée, 1995. 187 p.



La mésentente. Elle se situe à l'origine de la politique, depuis qu'un groupe de « sans part », le peuple, réclame l'égalité démocratique : « la politique est l'institution du

litige ». La contestation des sans part, des exclus et des marginaux est donc une condition de la démocratie. Sauf que nous nous trouvons dans une post-démocratie, une démocratie post-demos, la démocratie consensuelle, où le sondage règne en maître : « l'idylle politique de la réalisation du bien commun par le gouvernement éclairé des élites appuyé sur la confiance des masses ».

Depuis *La nuit des prolétaires*, Jacques

Rancière construit une conception inédite de la politique, centrée sur la question de l'émancipation, une nouvelle fois au cœur de *La mésentente*.

Règlement des conflits et ordre politique urbain au Caire : les faux semblants des Majaliss Orfia.
BEN NEFISSA Sarah ; EID Sameh ; HAENNI Patrick
Cote: Br 31625

ROJEY Alexandre
Energie & climat : réussir la transition énergétique. - Paris : Ed. Technip, 2008.
Cote: M 31697

ROLLET Catherine
Introduction à la démographie. - Paris : A. Colin, 2013 impr. - (128. Sociologie, anthropologie).
Cote: M 31688
ROSA Hartmut
Accélération : une critique sociale du temps. - Paris : La Découverte, 2010. - (Théorie critique).
RENAULT Didier. Trad.
Cote: M 31546

SAFA Henri
Quelle transition énergétique ?. - Les Ulis : EDP Sciences, 2013 DL.
Cote: M 31728

SAFI, Mirna
Les inégalités ethno-raciales 615. - Paris : La Découverte, 2013. - (Repères).
Cote: M 31714

SANAKER John Kristian
La rencontre des langues dans le cinéma francophone : Québec, Afrique subsaharienne, France - Maghreb. - Paris ; Québec : L'Harmattan : Presses de l'Université Laval, 2011 DL. - (Cinéma et société).
Cote: M 31661

Santé et géographie: nouveaux regards. - Paris : Economica : Anthropos, 2011. - (Géographie). FLEURET Sébastien. Dir. ; HOYEZ Anne-Cécile. Dir. ; CURTIS Sarah E. Préf.
Cote: M 31590

SCOTT James C.
La domination et les arts de la résistance: fragments du discours subalterne. - Paris : Ed. Amsterdam, 2008 impr. RUCHET, Olivier. Trad.
Cote: M 31558

SEDAR SENGHOR Léopold. Préf.
Le renversement du ciel : parcours d'anthropologie réciproque. - Paris : CNRS, 2011.
LE PICHON Alain. Dir. ; SOW Moussa. Dir. ; ECO, Umberto. Préf. ;
Cote: M 31565

SEMMOUD Bouziane
Maghreb et Moyen-Orient dans la mondialisation. - Paris : A. Colin, 2010 DL. - (U. Géographie).
Cote: M 31687

SHEPARD Todd
1962 : Comment l'indépendance algérienne a transformé la France. - Paris : Payot et Rivages, 2012. - (Petite bibliothèque Payot).
SERVAN-SCHREIBER, Claude. Trad.
Cote: M 31530

SIFAOUI Mohamed
Histoire secrète de l'Algérie indépendante : l'Etat-DRS. - Paris : Nouveau monde éd., 2012.
Cote: M 31527

SOUM-POUYALET Fanny
Le corps, la voix, le voile: cheikhat marocaines. - Paris : CNRS, 2007. - (Corps).
Cote: M 31536

STENGERS Isabelle ; JAMES William
Une autre science est possible! : manifeste pour un ralentissement des sciences: [suivi de] Le poulpe du doctorat. - Paris : La Découverte, 2013. - (Les Empêcheurs de penser en rond). DRUMM Thierry. Trad.
Cote: M 31706

STOCZKOWSKI Wiktor
Anthropologies rédemptrices : le monde selon Lévi-Strauss. - Paris : Hermann,

2008 impr. - (Société et pensées).

Cote: M 31541

TIZAOUI Hamadi

Le décrochage industriel des régions intérieures en Tunisie. - Tunis :

Laboratoire de recherche Diraset :

Arabesques, 2013 cop.

Cote: M 31577

TOUHAMI Slimane

La part de l'oeil : une ethnologie du Maghreb de France. - Paris : Ed. du

Comité des travaux historiques et scientifiques, 2010. - (Le Regard de l'ethnologue ; 24). Texte remanié de : Th.

doct. : Anthropologie sociale et ethnologie : Paris, EHESS : 2007.

Cote: M 31698

Tunis : architectures 1860-1960. - Arles ;

Tunis : H. Clair : Elyzad, 2011.

HUEBER, Juliette. Dir. ; PIATON, Claudine. Dir. ; DU BOISTESSELIN Arnaud. Photogr.

Cote: M 31568

VERON Jacques

Démographie et écologie. - Paris :

La Découverte, 2013. - (Repères ; 614).

Cote: M 31711

Visions du monde et modernités

religieuses : regards croisés. - Paris :

Publisud, 2012. - (Carrefours Euro-

Méditerranéens). HARRAMI

Noureddine. Dir. ; MELLITI Imed. Dir.

Cote: M 31662

WEBER Max

LARMINAT Pierre de. Trad. Préf.

La bourse. - Paris : Allia, 2010.

Cote: M 31675

WOLTON Dominique

Indiscipliné: trente-cinq ans de

recherches. - Paris : O. Jacob, 2012.

Cote: M 31538

ZIDI Inès

Méthodologies de la recherche

scientifique. - Tunis : Centre de

Publication Universitaire, 2010.

Cote: M 31482

أوف تورك قايا آتا

عبد الهادي، درويش. ترجمة

ماذا حدث للأرمن في الدولة العثمانية ؟

-الرياض. 2009 ,

Cote: M 31657

أوقاشة مصطفى

الحرية الدينية : الواقع و المستجدات

القانونية و الفقهية.

Cote: M 31599

الشابيبي محمد لطفي

الحركة الوطنية التونسية و المسألة

العمالية النقابية 1956 - 1894 : الجزء

الثاني. - 1943. - 1925 تونس : مركز

النشر الجامعي 2013

Cote: M 31535

النفاتي الطيب

مجتمع الوطن القبلي زمن الاستعمار

الفرنسي : دراسة في واقع فقراء الأرياف

- (1956 - 1881) تونس : كلية

العلوم الانسانية و الاجتماعية بتونس :

Nirvana, [2012] سلسلة أضواء

Cote: M 31442

SOULÈVEMENTS MONDE ARABE ET MUSULMAN XXI^e SIÈCLE

ACHCAR Gilbert

Le peuple veut: une exploration radicale

du soulèvement arabe. - Arles : Sindbad -

Actes Sud, 2013. - (La Bibliothèque

arabe : l'Actuel)

Cote: M 31667

Association Club Mohamed Ali de la

Culture Ouvrière ; CEMAREF

Tunisie 2040 : le renouvellement du projet

moderniste tunisien, ouvrage collectif. -

Tunis : Sud Editions, 2012 cop.

GUIZA, Habib. Préf.

Cote: M 31616

Au coeur des révoltes arabes : devenir

révolutionnaires. - Paris : A. Colin, 2013.

(Recherches)..

ALLAL Amin. Dir. ; PIERRET Thomas.

Dir.

Cote: M 31694

CHENEVE, Gilles

Le réveil du monde arabe : douze

scénarios d'avenir. - Paris : Ed. du

Cygne, 2012 impr

ESCRIVA Victoire. Collab. ;

BALANCHE Fabrice. Préf.

Cote: M 31702

GONZALEZ-QUIJANO Yves

Arabités numériques : le printemps du

Web arabe. - Arles : Actes Sud - Sindbad,

2012. - (L'Actuel)

Cote: M 31660

KHOSROKHAVAR Farhad

The new arab revolutions that shook the

world. - Boulder, Colo. : Paradigm

Publishers, 2012 cop..

Cote: M 31621

MIKAIL Barah

Une nécessaire relecture du « Printemps

arabe ». - Paris : Ed. du Cygne, 2012

impr.. - (Recto verso)..

Cote: M 31704

TANNOUS Manon-Nour. Dir.

Le monde face aux révolutions arabes :

analyses et réactions des puissances

régionales et mondiales. - Paris : Ed. du

Cygne, 2012 impr.. -

(Les Cahiers du CCMO)

Cote: M 31703

ابن عاشور، عياض. تقديم

تونس. الجمهورية التونسية. الهيئة العليا

لتحقيق أهداف الثورة و الإصلاح

السياسي و الإنتقال الديمقراطي

مداولات الهيئة : من شهر مارس إلى

شهر ماي 2011 الجزء الأول. - تونس :

المطبعة الرسمية للجمهورية التونسية

2012.

Cote : G 31443

ابن عاشور، عياض. تقديم

تونس. الجمهورية التونسية. الهيئة العليا

لتحقيق أهداف الثورة و الإصلاح

السياسي و الإنتقال الديمقراطي

مداولات الهيئة : من شهر جوان إلى

شهر أكتوبر 2011 الجزء الثاني. -

تونس : المطبعة الرسمية للجمهورية

التونسية. 2012.

Cote: G 31444

THÈSES ET MÉMOIRES

BENCHIKH-BOULANOUAR Saïda
Douze siècles d'histoire des archives algériennes : panorama des sources (VIII^e-XX^e siècles). - Lille : Atelier

National de Reproduction des thèses -
Université de Lille 3
Th. doct. : Hist. de l'écrit : Paris,
EPHE : 2010 .
Cote: M 31639

ABACHI Farid
Construire son chez-soi : dynamiques de l'espace domestique et mutations socio-familiales à Tozeur. 2 vol.
Th. doct. : Soc. : Paris, EHESS : 2012.
Cote: G 31614 / G 31615

Construire son chez-soi. Dynamiques de l'espace domestique et mutations socio- familiales à Tozeur

Farid ABACHI

2012, Thèse de doctorat en sociologie,
École des hautes études en sciences
sociales

« Mais pourquoi tout changer dans la maison ? »

C'est sur cette question que se penche cette thèse de sociologie, soutenue le 14 mai 2012. Les observations menées à Tozeur (Jérid, Tunisie), terrain d'étude de l'auteur depuis 1990, montrent que les habitants sont passés au cours de la seconde moitié du XX^e siècle d'un habitat multi-générationnel, abritant plusieurs générations et plusieurs familles parentales autour de ressources, services et facilités mises en commun (sanitaires, feux, mais aussi produits tirés des exploitations oasiennes) et de la fréquentation d'utilisations de services collectifs et/ou publics (bains maures, fontaine...), à une habitation unifamiliale disposant systématiquement

de l'ensemble des ressources, services et facilités estimées nécessaires autant à la vie quotidienne qu'à la représentation et l'expression d'un statut social.

L'auteur part de l'hypothèse suivante : la transformation de l'habitation est liée à la métamorphose de l'objet bâti lui-même, mais aussi aux modifications successives de l'envergure de la maisonnée, considérée ici comme une unité de membres liées par des rapports de solidarité et de cohabitation et des intérêts partagés de production et de consommation.

Croisant les approches de la sociologie urbaine, de la sociologie de la famille et de l'analyse architecturale, l'auteur restitue la formulation progressive par les habitants de l'espace domestique. Il situe dans leur contexte les interférences entre les exigences individuelles et intrafamiliales (élévation du seuil de sensibilité, représentation des structures lignagères patriarcales...), les interprétations locales des politiques étatiques (médico-sanitaire, règlement d'urbanisme, code du statut personnel, modernisation de l'économie...) et des facteurs constructifs (raccordements aux réseaux fluides, disponibilité du foncier, constituants de l'enveloppe bâtie...).

Basée sur une cinquantaine de monographies de maisons, combinant relevés architecturaux et entretiens semi-directifs, l'analyse est menée selon une démarche issue de la méthode indicielle.

L'interprétation circonstanciée des traces et des indices révèle les étapes successives de l'occupation domestique, actions individuelles soit possible au niveau collectif après des événements catastrophiques (inondations). L'évolution du sens des différents termes relevés (*hūš*, *dār*...) renseignent sur la définition des espaces et sur l'emprise de la maison, différenciés selon les époques. S'ils sont concomitants à l'avènement de nouveaux espaces, les changements technologiques attestent d'une évolution de la notion de confort, mais aussi de l'apparition de nouveaux acteurs et de transferts de savoir-faire. Les négociations relevées lors des sédentarisation et des rénovations mettent au jour l'influence des procédures réglementaires et des stratégies de contournement différenciées. L'emploi préférentiel de certains matériaux de construction, de modénatures esthétiques et de nouvelles typologies architecturales, indique une recherche de positionnement social et sa légitimité.

L'enquête renseigne qu'aménager la maison et ordonner la famille sont bien deux actions simultanées, tout en faisant chacune appel à des discours et des représentations différents. L'examen des dynamiques de transformation de l'habitation livre une analyse du corps social.



AGENDA DES MANIFESTATIONS DE LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE

►17-19 décembre 2013, Tunis (TUNISIE)

Les violations des droits de l'Homme en Tunisie (1956-2013) : entre histoire et mémoire

Journées d'études organisées à l'Hotel Africa par la Coordination Nationale Indépendante pour la Justice Transitionnelle (CNIJT).

►18 décembre 2013, Paris (FRANCE)

Doctrines et pratiques de l'islam contemporain (XIXe-XXIe siècle)

Séminaire IISMM sous la responsabilité de Sabrina Mervin et Nabil Mouline, avec la participation de Leor Halevi, Associate Professor of History, Vanderbilt University, Nashville, invité sur la chaire de l'IISMM-EHESS : Law and Practice at the Origins of Islam : Rituals of Death in the Hadith

►19 décembre 2013, Paris (FRANCE)

Où en sont les berbères ?

Rencontre à l'iReMMo avec Stéphanie Pouessel, chercheuse associée à l'IRMC, Masin Ferkal, chargé de cours en langue kabyle à l'Inalco et Youssef Nacib, sociologue algérien, spécialiste de la littérature berbère.

►19 décembre 2013, Oran (ALGERIE)

Pour une indigénisation de l'histoire moderne de la Tunisie (XVI^e-XVIII^e siècles)

Conférence de Abdelhamid Hénia, professeur d'Histoire moderne à l'Université de Tunis, Laboratoire Diraset.

►27 Décembre 2013, Rabat (MAROC)

Le Maroc et l'Europe

Présentation de l'ouvrage avec El Kaddouri et Driss Ksikes au Centre Jacques Berque dans le cadre des jeudis des lecteurs (CESEM-CJB).

Contact : cesem@hem.ac.ma ; aziz.hlaoua@cjb.ma

►7 Janvier 2014, Rabat (MAROC)

La revue Souffles et son rôle fédérateur pour les écrivains, artistes et intellectuels

Conférence au CJB de Kenza Sefrioui, chercheur en littérature comparée, fondatrice du Café littéraire
Contact : aziz.hlaoua@cjb.ma

►9 janvier 2014, Tunis (TUNISIE)

Océans, glaces, niveau de la mer et climat ; apport de l'espace

Conférence du Collège de France en Tunisie de Anny CAZENAVE, Professeure invitée, chaire annuelle de Développement durable - Environnement, énergie et société, à la Faculté des sciences de Tunis. Co-organisée par l'Institut Français de Tunisie (IFT), Le Collège de France, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique tunisien et la Cité des sciences de Tunis.

►9 janvier 2014, Paris (FRANCE)

Les nouvelles formes de constitutionnalisme hors de l'Etat

Discussion avec Guillaume Tusseau, Ecole de droit de Science Po, dans le cadre du séminaire du CERI, Droit et sciences sociales.

Contact : droit.sciences.sociales@gmail.com.

►10 janvier 2014, Tunis (TUNISIE)

La terre et l'environnement observés depuis l'espace

Conférence du Collège de France en Tunisie de Anny CAZENAVE, Professeure invitée, chaire annuelle de Développement durable - Environnement, énergie et société, à la Cité des sciences de Tunis. Co-organisée par l'Institut Français de Tunisie (IFT), Le Collège de France, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique tunisien et la Cité des sciences de Tunis. La conférence sera diffusée par visioconférence au Palais des Sciences de Monastir et aux Facultés des Sciences de Sfax et Bizerte.

Contact : medina.sciences@cst.rnu.tn.

►16 janvier 2014, Lyon (FRANCE)

Le Hezbollah : de la Révolution islamique (1979) aux révoltes arabes

Conférence de Didier Leroy, chercheur à l'Académie militaire royale de Belgique, Professeur à l'ULB dans le cadre du cycle Renaissance arabes et musulmanes.

►21 Janvier 2014, Rabat (MAROC)

Monarchie et partis politiques au Maroc : du mouvement national à l'islamisme

Conférence de Maati Mounjib, historien,

professeur à l'université Mohammed V au CJB.

Contact : aziz.hlaoua@cjb.ma.

►22 janvier 2014, Athènes (GRECE)

Médias et pouvoir : socio-anthropologie du politique contemporain

Colloque co-organisé par l'Université Panteion d'Athènes, l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes, l'Association Internationale de Sociologie, l'Institut français de Grèce, l'Association grecque de sociologie.

Contact : christiana@panteion.gr.

►30-31 janvier 2014 Tunis (TUNISIE)

La défense des libertés universitaires en Tunisie-Etats des lieux et perspectives

Colloque international de l'Association Tunisienne de Défense des Valeurs Universitaires (ATDVU)

Contact : Nihel Ben Amar +216 98 666 248 ;

Valeur.universitaire@gmail.com.

►6 février 2014, Lyon (FRANCE)

La Nahada ou comment en sortir?

Conférence de Jocelyne Dakhli, directrice d'étude à l'EHESS et de Moulay Mustapha Tesrif, doctorant au GREMMO, dans le cadre du cycle Renaissance arabes et musulmanes.

APPELS À COMMUNICATIONS

◆ Littératures migrantes et traduction

Date limite : 20 décembre 2013

Colloque international organisé par le CIELAM, Aix-Marseille Université (18-20 juin 2014, Aix-en Provence).

Contact : crytel.pinconnat@univ-amu.fr ; rinner.fridrun@free.fr.

◆ « Entre abondance et rareté » : eau et sociétés dans le monde arabo-méditerranéen et les pays du Sud

Date limite : 31 décembre 2013

Colloque international organisé par la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies (28-30 Avril 2014, Béja).

Contacts :

tunisian.mediterranean.associ@gmail.com ; saadaoui_brahim@yahoo.fr.

◆ *Le possible et l'impossible*

Date limite d'inscription : **31 décembre 2013**

Congrès international organisé par l'Association des Sociétés de Philosophie de Langue Française (26-30 août 2014, Rabat). Contact : rivesmed.philo2014@gmail.com.

◆ *7th Annual International Conference on Mediterranean Studies*

Date limite : **31 décembre 2013**

Conférence internationale organisée par The Athens Institute for Education and Research (14-17 avril 2014, Athènes). Contact : atiner@atiner.gr ; gtp@atiner.gr.

◆ *Les jeunes : acteurs des médias. Participation et accompagnements*

Date limite : **5 janvier 2014**

Colloque international organisé par le Centre d'études sur les jeunes et les médias (11 avril 2014, Lyon).

Contact : jeunesetmedias.events@gmail.com.

◆ *Jeunes adultes et circulation des biens culturels. Perspectives méditerranéennes*

Date limite : **6 janvier 2014**

Colloque interdisciplinaire et international organisé par l'Université Paris 13 – Labsic LABEX ICCA, en partenariat avec l'IRMC (10-12 septembre 2014, Paris).

Contact : colloquelabsic2014@gmail.com ; colloquelabsic2014@orange.fr.

◆ *L'Islam en ses langues : exigences du sacré et nécessités du profane*

Date limite : **12 janvier 2014**

Session d'études doctorales de l'IISMM 2014, organisée en partenariat avec le Netherlands InterUniversity School for Islamic Studies (NISIS) et la Casa de Velazquez (17-21 mars 2014, Madrid). Contact : martinez-gros@orange.fr ; Buskens@hum.leidenuniv.nl.

◆ *Mobilité(s)*

Date limite : **15 janvier 2014**

Colloque international organisé par l'Association canadienne des sociologues et des anthropologues de langue française (ACSALF) avec la collaboration de l'ASLIF (14-17 octobre 2014, Ottawa). Contact : acsalf@inrs-uqbec.ca.

◆ *Enquêtes collectives en sciences sociales*

Date limite : **15 janvier 2014**

Colloque organisé par le CESAER

et la MSH de Dijon (25-27 juin 2014, Dijon).

Contact : enquetes.collectives@dijon.inra.fr ; corinne.dasen@dijon.inra.fr.

◆ *Une guerre sur plusieurs fronts. Le tournant de 1943 dans la Méditerranée sud-orientale*

Date limite : **15 janvier 2014**

Revue Polo Sud Semestrale di studi storici
Contact : rivistapolosud@virgilio.it, melfa@unict.it

◆ *Le pluralisme dans les mouvements féministes*

Date limite : **31 janvier 2014**

Dossier thématique de la revue « L'Homme et la Société »

Contact : ioana.cirstoceamisha.fr, isabelle.giraud@unige.ch.

◆ *Nanotech Tunisia 2014 and Materials for Energy and Environment International Conference (MEET) Tunisia 2014*

Date limite : **15 février 2014**

Colloque internationale organisé par SETCOR donnant lieu à des publications dans les revues International Journal of Nanotechnology ; Central European Journal of Physics ; Journal of Nano Research (24-26 avril 2014, Hammamet).

Contact : info@setcor.org.

◆ *Les langues et cultures étrangères dans les discours interactifs*

Date limite : **27 février 2014**

Revue « Multilinguales »
Contact: multilinguales@yahoo.fr

EMPLOIS / BOURSES

◆ *IFPO, Amman ; Beyrouth ; Erbil*

- 8 Bourses d'aide à la mobilité internationale (AMI) à pourvoir au 1^{er} septembre 2014, attribuées par le Ministère des affaires étrangères et européennes, à des étudiants doctorants inscrits en thèse dans une université française et effectuant leur recherche doctorale dans l'un des domaines suivants : Archéologie et histoire de l'Antiquité du Proche-Orient ; Études arabes, médiévales et modernes portant sur le Proche-Orient ; Études portant sur le Proche-Orient contemporain.

Date limite de candidature : **20 décembre 2013**

- 4 postes de chercheurs : 1 poste de chercheur, Département études contemporaines, Amman, Jordanie et 3 postes de chercheurs, Département des études arabes, médiévales et modernes, Beyrouth, Liban, dont l'un susceptible d'être affecté à Erbil, Irak.
Contact : <http://www.ifporient.org/contact>

◆ *CRFJ, Jérusalem*

Aides à la mobilité pour doctorants et post-doctorants pour une prise de fonctions le 1^{er} octobre 2014. Les candidats doivent être ressortissants français ou de l'Union Européenne. Ils doivent être titulaires soit d'un Master 2 (M2) et inscrits en doctorat, soit d'un doctorat (postdoctorants).
Date limite : **15 janvier 2014**
Contact : crfj@crfj.org.il ; brigitte.myard@diplomatie.gouv.fr ; Corinne.BEDO@diplomatie.gouv.fr.

◆ *Tous les IFREs*

Bourses à la mobilité 2014 dans les centres français de recherche à l'étranger pour une prise de fonction en septembre 2014. Le dossier de mobilité doit comprendre un projet de recherche, une cv actualisé, une lettre d'intention, une lettre d'acceptation du directeur(trice) de l'USR ou de l'UMI, une lettre d'acceptation du directeur(trice) de l'unité de départ.

Date limite : **2 mars 2014**

Contact : pascal.marty@cnrs-dir.fr ; diane.brami@cnrs-dir.fr.

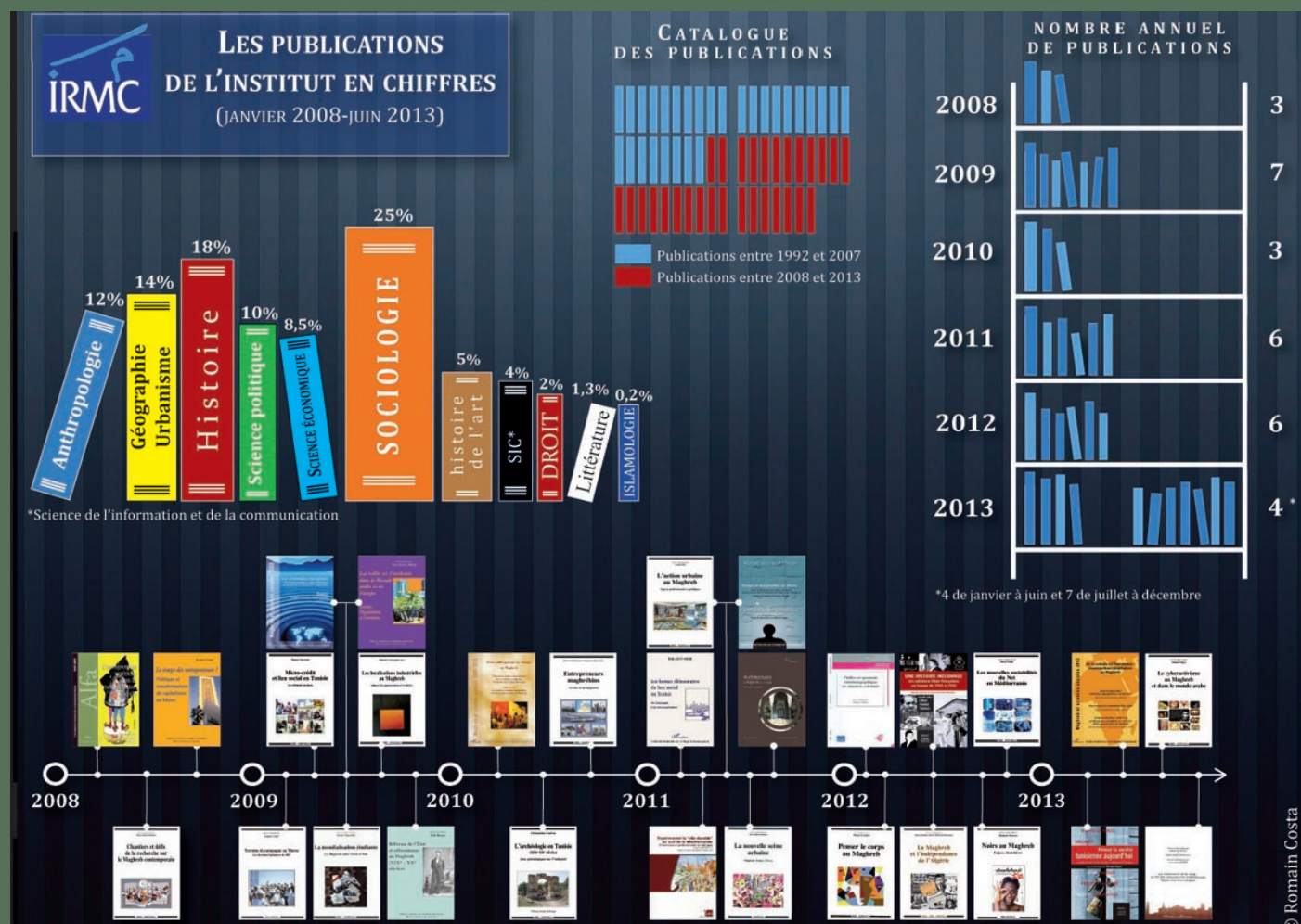
◆ *Bourses d'Excellence Eiffel*

Le programme de bourses d'excellence Eiffel, lancé en janvier 1999 par le ministère des Affaires étrangères, est destiné à soutenir l'action de recrutement à l'international des établissements d'enseignement supérieur français, dans un contexte de concurrence accrue entre pays développés pour attirer l'élite des étudiants étrangers dans des formations de niveau Master, Ingénieur ou Doctorat.
Date limite : **8 janvier 2014**

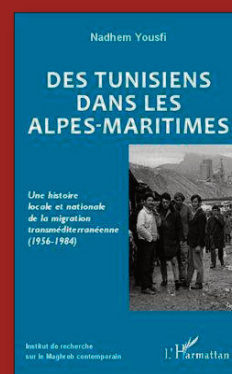
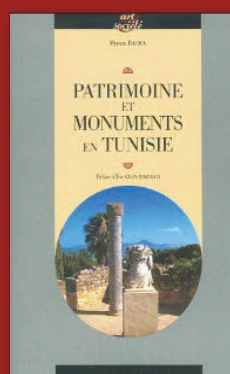
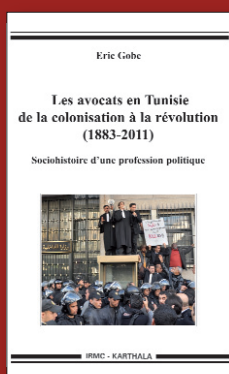
◆ *Prix Louis Dumont*

Fonds d'aide à la recherche en anthropologie sociale. L'aide s'adresse à des chercheurs basés en France sans condition de nationalité.
Date limite : **31 janvier 2014**
Contact : spilar@msh-paris.fr.

Publication de l'IRMC



DERNIÈRES PUBLICATIONS



Charlotte Jelidi (dir.), 2013, *Les musées au Maghreb et leurs publics : Algérie, Maroc, Tunisie*, coll. Musées-Mondes, La Documentation française, Paris, 192 p. ISBN : 978-2-11-008986-1.

Eric Gobe, 2013, *Les avocats en Tunisie de la colonisation à la révolution (1883-2011). Sociohistoire d'une profession politique*, coll. Hommes et sociétés, Karthala-IRMC, Paris 360 p. ISBN : 978-2-8111-1056-7.

Myriam Bacha, 2013, *Patrimoine et monuments en Tunisie*, Presses universitaires de Rennes, 377 p. ISBN : 978-2-7535-2219-0.

Nadhem Yousfi, 2013, *Des Tunisiens dans les Alpes-Maritimes. Une histoire locale et nationale de la migration transméditerranéenne (1956-1984)*, coll. Socio-anthropologie des mondes méditerranéens, IRMC-L'Harmattan, Paris, 203 p. ISBN : 978-2-343-01115-8.



Responsable de la Lettre de l'IRMC : **Karima Dirèche**
Responsable Communication : **Hayet Naccache**
Secrétaire de rédaction : **Romain Costa**
Conception graphique et PAO : **Besma Ouraied-Menneï**

IRMC, 20 rue Mohamed Ali Tahar, Mutuelleville, 1002 TUNIS
Tél : (+216) 71 796 722 / Fax : (+216) 71 797 376
E-mail : direction@irmcmaghreb.org
Site internet : www.irmcmaghreb.org